

Société Anonyme au capital de 10 000 000 de dinars  
Siège social : 11, Rue Hédi Nouira - 1001 TUNIS-  
R.C. : N° B111820/1996

Arab International Lease est notée, sur l'échelle nationale, **BBB+(tun)** à long terme avec perspective d'évolution **stable** et **F2 (tun)** à court terme par l'agence de notation **FITCH RATINGS** en date du 24 mars 2008.

# PROSPECTUS ABREGÉ D'ÉMISSION ET D'ADMISSION AU MARCHÉ OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE EMPRUNT OBLIGATAIRE AIL 2009-1

Emis par Appel Public à l'Épargne

DE 10 000 000 DE DINARS

Durée : 5 ans

Taux d'intérêt : 6,5% brut l'an

Prix d'émission : 100 dinars

## Notation de l'emprunt :

La présente émission a reçu la note « **BBB+(tun)** » à long terme avec perspective d'évolution stable sur l'échelle nationale par l'agence de notation **FITCH RATINGS** en date du 12 décembre 2008

Visa n° **09 - 0637** du **08 JAN 2009** du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## Responsable de l'information :

M. Med Farhat ELGAFSI, Directeur Financier à l'AIL

Tel. : 71 349 100 / Fax : 71 349 940

E-mail : ail.finance@planet.tn

## Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération :

**شركة الاستشارة والوساطة المالية**

**Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière**

**Intermédiaire en Bourse وسيط لدى البورصة**

Sise au 11, rue Abderrahmen Azzam, Complexe Kheireddine Pacha, - 1073 Tunis Belvédère

Tél. : 71 843 655 - Fax : 71 849 417 - E-mail : scif@gnet.tn

**Janvier 2009**

*Pour plus d'informations, consulter le prospectus de l'Arab International Lease visé par le CMF en date du 15/07/2008 sous le n° 08-613 et publié à l'occasion de l'emprunt obligataire « AIL 2008 » disponible sans frais, auprès de la société émettrice l'Arab International Lease, de l'intermédiaire en bourse la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière et sur le site internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn)*

# SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE	6
FLASH EMPRUNT OBLIGATAIRE AIL 2009-1	7
CHAPITRE 1- RESPONSABLES DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	9
1.1 - Responsables du prospectus	9
1.2 - Attestation des responsables du prospectus	9
1.3 - Responsables du contrôle des comptes	9
1.4 - Attestation de l'Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération	10
1.5 - Responsable de l'information	10
CHAPITRE 2- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	11
2.1 - Renseignements relatifs à l'émission	11
2.1.1 - Décisions à l'origine de l'émission	11
2.1.2 - Renseignements relatifs à l'opération	11
2.1.3 - Période de souscriptions et de versements	11
2.1.4 - Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public	11
2.1.5 - But de l'émission	11
2.2 - Caractéristiques des titres émis	12
2.2.1 - Nature, forme et délivrance des titres	12
2.2.2 - Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement	12
2.2.3 - Date de jouissance en intérêts	12
2.2.4 - Date de règlement	12
2.2.5 - Taux d'intérêt	12
2.2.6 - Intérêts	12
2.2.7 - Amortissement et remboursement	12
2.2.8 - Prix de remboursement	13
2.2.9 - Paiement	13
2.2.10 - Taux de rendement actuariel	13
2.2.11 - Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt	14
2.2.12 - Notation	14
2.2.13 - Mode de placement	17
2.2.14 - Organisation de la représentation des obligataires	17
2.2.15 - Fiscalité des titres	17
2.3 - Renseignements généraux	17
2.3.1 - Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires	17
2.3.2 - Marché des titres	17
2.3.3 - Prise en charge par la STICODEVAM	17
2.3.4 - Tribunaux compétents en cas de litige	17
CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL	18
3.1 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	18
3.1.1 - Dénomination et siège social	18

3.1.2 -	Forme juridique et législation particulière applicable	18
3.1.3 -	Date de constitution et durée	18
3.1.4 -	Objet social	18
3.1.5 -	Numéro du registre du commerce	18
3.1.6 -	Exercice social	18
3.1.7 -	Clauses statutaires particulières	18
3.1.8 -	Nationalité	18
3.1.9 -	Capital social	18
3.1.10 -	Matricule fiscal	18
3.1.11 -	Régime fiscal	19
3.1.12 -	Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société	19
3.1.13 -	Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	19
3.2 -	<i>Renseignements de caractère général concernant le capital de la société</i>	19
3.3 -	<i>Evolution du capital social</i>	19
3.4 -	<i>Répartition du capital social et des droits de vote au 30/09/2008</i>	20
3.4.1 -	Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 30/09/2008	20
3.4.2 -	Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 30/09/2008	20
3.4.3 -	Nombre d'actionnaires	21
3.5 -	<i>Présentation Générale du Groupe BTK au 31 décembre 2007</i>	21
3.6 -	<i>Dividendes</i>	21
3.7 -	<i>Marché des titres</i>	21
<b>CHAPITRE 4- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION</b>		<b>22</b>
4.1 -	<i>Présentation de l'Arab International Lease</i>	22
4.2 -	<i>Activité de l'Arab International Lease au 30 juin 2008</i>	22
4.2.1 -	Situation de l'Arab International Lease par rapport au secteur du leasing	22
4.2.2 -	Evolution des approbations	22
4.2.3 -	Evolution des mises en force	23
4.2.4 -	Evolution de l'encours financier	23
4.2.5 -	Evolution des engagements	24
4.2.6 -	Indicateurs trimestriels d'activité arrêtés au 30 juin 2008	25
4.3 -	<i>Activité de l'Arab International Lease au 30 septembre 2008</i>	25
4.3.1 -	Situation de l'Arab International Lease par rapport au secteur du leasing	25
4.3.2 -	Evolution des approbations	26
4.3.3 -	Evolution des mises en force	26
4.3.4 -	Evolution de l'encours financier	27
4.3.5 -	Evolution des engagements	28
4.3.6 -	Indicateurs trimestriels d'activité arrêtés au 30 septembre 2008	29
4.4 -	<i>Organisation de la société</i>	30
4.5 -	<i>Contrôle Interne</i>	31
4.6 -	<i>Système d'information</i>	31
4.7 -	<i>Politique sociale et effectif de la société</i>	31
4.8 -	<i>Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité</i>	31
4.9 -	<i>Litige ou arbitrage</i>	31

<i>4.10 - Politique d'investissement de la société</i>	32
<b>CHAPITRE 5- PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS</b>	<b>33</b>
<i>5.1 - Patrimoine de la société au 30 juin 2008</i>	33
5.1.1 - Créances de leasing	33
5.1.2 - Immobilisations corporelles	34
5.1.3 - Immobilisations Financières (placement à long terme)	34
<i>5.2 - Etats financiers comparés au 30 juin 2008</i>	34
5.2.1 - Bilan arrêté au 30 juin 2008	35
5.2.2 - Etat de résultat arrêté au 30 juin 2008	36
5.2.3 - Etat des flux de trésorerie arrêté au 30 juin 2008	37
5.2.4 - Notes aux états financiers arrêtés au 30 juin 2008	38
5.2.5 - Avis des Commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2008	69
<i>5.3 - Engagements hors bilan au 30 juin 2008</i>	75
<i>5.4 - Engagements financiers au 30 juin 2008</i>	76
<i>5.5 - Encours des crédits contractés par l'AIL au 30 juin 2008</i>	77
5.5.1 - Encours des emprunts obligataires émis par l'AIL	77
5.5.2 - Encours des emprunts bancaires contractés par l'AIL	77
5.5.3 - Encours des billets de trésorerie émis par l'AIL	77
<i>5.6 - Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire AIL 2008</i>	77
<i>5.7 - Soldes intermédiaires de gestion au 30 juin 2008</i>	78
<i>5.8 - Tableau de mouvement des capitaux propres au 30/06/2008</i>	79
<i>5.9 - Affectation des résultats des trois derniers exercices</i>	80
<i>5.10 - Evolution des produits nets et du résultat d'exploitation</i>	80
<i>5.11 - Evolution du résultat net</i>	80
<i>5.12 - Evolution de la marge brute d'autofinancement</i>	81
<i>5.13 - Indicateurs de gestion et ratios</i>	81
<b>CHAPITRE 6- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES</b>	<b>83</b>
<i>6.1 - Conseil d'Administration</i>	83
6.1.1 - Membres des organes d'administration	83
6.1.2 - Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société	83
6.1.3 - Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années	83
6.1.4 - Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	84
6.1.5 - Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent	84
<i>6.2 - Intérêts des dirigeants dans la société</i>	85
6.2.1 - Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2007	85
6.2.2 - Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2007	85
<i>6.3 - Contrôle</i>	85
<i>6.4 - Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital</i>	85
<b>CHAPITRE 7- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR</b>	<b>87</b>

---

<i>7.1 - Evolution récente et orientations</i>	87
7.1.1 - Evolution récente	87
7.1.2 - Orientations	87
7.2 - Perspectives d'avenir	87
7.2.1 - Hypothèses de base	89
7.2.2 - Bilans prévisionnels	92
7.2.3 - Etat de Résultat Prévisionnel	93
7.2.4 - Etats des flux de trésorerie prévisionnels	94
7.2.5 - Indicateurs de gestion et ratios prévisionnels	95
7.2.6 - Evolution Prévisionnelle des créances classées	96
7.2.7 - Tableau d'amortissement des emprunts obligataires émis par l'AIL	96
7.2.8 - Etats des cashflows prévisionnels	96

---

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

---

# PRESENTATION RESUMEE DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE

L'Arab International Lease – AIL – est un établissement de crédit spécialisé dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers. L'AIL a été créée le 12 décembre 1996 à l'initiative de la BTK, de l'UIB et de la BTEI.

L'AIL a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche ou de service.

L'AIL est détenu à hauteur de 49,999% par la Banque Tuniso-Koweïtienne « BTK » et 19,999% par l'Union Internationale de Banques « UIB ». L'AIL figure dans le périmètre de consolidation de la BTK et de l'UIB. Elle est consolidée par la méthode d'intégration globale par la BTK et par la méthode de mise en équivalence par l'UIB.

A noter que la méthode d'intégration globale requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Alors que, selon la méthode de mise en équivalence, la participation est initialement enregistrée au coût historique. Ce coût est par la suite ajusté afin de tenir compte des variations de la quote-part de la société mère dans l'actif net de l'entreprise associée.

Il est à préciser que l'AIL n'a pas des relations directes avec l'UIB, à l'exception des jetons de présence accordés aux administrateurs représentant l'UIB.

Au 30 juin 2008, les mises en force de l'AIL se sont élevées à 22,345 millions de dinars contre 14,717 millions de dinars au 30 juin 2007, en progression de 51,8%. La part de marché de l'AIL est passée de 4,20% au 30/06/2007 à 5,43% au 30/06/2008.

L'encours financier s'est élevé, à la fin du premier semestre 2008, à 58,358 millions de dinars contre 46,590 millions de dinars au 30/06/2007, soit une progression de 25,3%.

Les intérêts et produits de leasing ont par conséquent grimpé de 17% passant de 2,636 millions de dinars au 30/06/2007 à 3,086 millions de dinars au 30/06/2008.

En termes d'engagements financiers, le total des créances courantes (classes 0 et 1) est passé de 42,131 millions de dinars au 30/06/2007 à 54,819 millions de dinars au 30/06/2008, soit une augmentation de 30% et le montant des créances classées est passé de 12,931 millions de dinars au 30/06/2007 à 10,241 millions de dinars au 30/06/2008, soit une nette diminution de 20,8%.

Ainsi le ratio des créances classées (créances classées /total engagements) s'est amélioré en passant de 23,5% au 30/06/2007 à 15,7% au 30/06/2008.

En date du 24 mars 2008, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué à la société Arab International Lease (AIL) sur son échelle de notation nationale, les notes suivantes :

- Note à long terme : BBB+ (tun)
- Note à court terme : F2 (tun)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable

Les notes nationales attribuées à l'Arab Internationale Lease (AIL) reflètent le soutien que pourraient lui apporter, en cas de nécessité, son principal actionnaire direct, la Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK) et le Groupe Caisse d'Epargne (GCE, noté 'AA-'/F1+/'Négative), lui-même actionnaire majoritaire de la BTK.

# FLASH EMPRUNT OBLIGATAIRE

## AIL 2009-1

L'emprunt obligataire « AIL 2009-1 » est émis pour un montant de **10 000 000 de dinars** divisés en **100 000 obligations** de **100 dinars** de nominal à un taux annuel brut de **6,5 %**

- Dénomination de l'emprunt : AIL 2009-1
- Montant : 10 000 000 de dinars divisés en 100 000 obligations.
- Nominal : 100 dinars par obligation.
- Forme des obligations : Les obligations sont toutes nominatives.
- Prix d'émission : Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.
- Prix de remboursement : 100 dinars par obligation
- Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.  
Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **23/02/2009**, seront décomptés et payés à cette dernière date.  
Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **23/02/2009**, soit la date limite de clôture des souscriptions.
- Taux d'intérêt : Taux annuel brut de **6,5%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- Taux de rendement actuariel : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **6,5%** l'an pour le présent emprunt.
- Durée : Les obligations seront émises pour une durée de 5 ans.
- Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement, puis divisées par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de 3 ans pour le présent emprunt.
- Duration à l'émission : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle. La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt. La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,767 années.
- Amortissement : Toutes les obligations seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le 1/5<sup>ème</sup> de la valeur nominale de chaque obligation (cf. tableau d'amortissement par obligation page 13)  
L'emprunt sera amorti en totalité le **23/02/2014**.

- **Souscriptions et versements** : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **22/01/2009** auprès de la **Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF - Intermédiaire en Bourse**, sise au 11, Rue Abderrahman AZZAM, complexe Kheireddine Pacha – 1002 Tunis.
- **Clôture des souscriptions** : Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées, sans préavis, et au plus tard le **23/02/2009**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission au **23/02/2009**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.  
Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.
- **Paiement** : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **23 février** de chaque année.

  - Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le **23/02/2010**.
  - Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.
- **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation de propriété des titres souscrits délivrée par le centralisateur des titres (La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF - Intermédiaire en Bourse).
- **Fiscalité des titres** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations
- **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires** : L'établissement et la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'emprunt AIL 2009-1 seront assurés, durant toute la durée de vie de l'emprunt, par la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF, Intermédiaire en Bourse.
- **Notation de l'emprunt** : La présente émission a reçu la note BBB+(tun) par l'agence de notation FITCH RATINGS, sur l'échelle nationale, en date du 12/12/2008.
- **Cotation en Bourse** : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'Arab International Lease s'engage à demander l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis.
- **Prise en charge par la STICODEVAM** : L'Arab International Lease s'engage dès la clôture de l'emprunt « **AIL 2009-1** » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.
- **Tribunaux compétents en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, le paiement et l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.



# CHAPITRE 1- RESPONSABLES DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

## 1.1 - Responsables du prospectus

- **Monsieur Sahbi KNANI** : Le Président du Conseil ;
- **Monsieur Chokri BEN AYED** : Le Directeur Général.

## 1.2 - Attestation des responsables du prospectus

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

L'Arab International Lease – AIL

Le Président du Conseil  
Sahbi KNANI



Le Directeur Général  
Chokri BEN AYED



## 1.3 - Responsables du contrôle des comptes

- **Etats financiers intermédiaires au 30 juin 2008** :
  - a. Société **FINOR**, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par monsieur Mustapha MEDHIOUB.  
Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis.
  - b. Société **Financial Auditing & Consulting**, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par monsieur Mohamed Néji HERGLI.  
Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 – Ariana.

### Attestation des Commissaires aux Comptes :

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus d'émission en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

**Les états financiers intermédiaires au 30 juin 2008, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société FINOR, représentée par monsieur Mustapha MEDHIOUB et la Société Financial Auditing & Consulting, représentée par monsieur Mohamed Néji HERGLI. Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :**

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de l'ARAB INTERNATIONAL LEASE arrêtés au 30 Juin 2008, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan, en tant que telles, pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

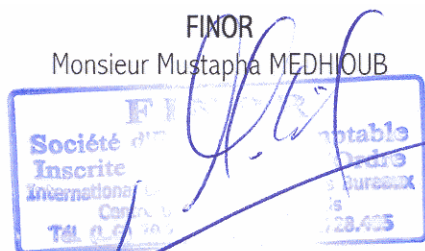
Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

Les données de juin et décembre 2007 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison. »

### Les Commissaire aux Comptes



Financial Auditing & Consulting  
Monsieur Mohamed Néji HERGLI

**F.A.C**  
22 bis, Avenue Moncef Slim  
El Menzouli, Ariana  
Tél: 71.349.940 / 31.830

#### 1.4 - Attestation de l'Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du prospectus. »

La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF – Intermédiaire en Bourse

Le Président Directeur Général

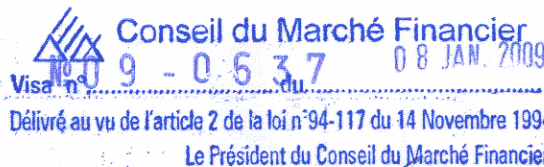
Jamel HAJJEM



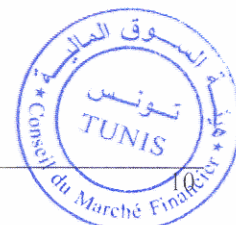
#### 1.5 - Responsable de l'information

- Monsieur Mohamed Farhat ELGAFSI : Directeur Financier de l'AIL
- Tel. : 71 349 100 / Fax : 71 349 940

La Notice légale est publiée au JORT n° 06 du 10/10/2009



Signé: Mohamed Ridha CHALGHOUM



## CHAPITRE 2- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

### 2.1 - Renseignements relatifs à l'émission

#### 2.1.1 - Décisions à l'origine de l'émission

Lors de sa réunion tenue le 5 juin 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire de L'Arab International Lease "AIL" a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires durant les années 2008 et 2009 d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les caractéristiques et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration, réuni le 5 novembre 2008, a décidé d'émettre la première tranche pour un montant de dix millions de dinars sur une durée de 5 ans avec un taux annuel fixe ne dépassant pas 6,5%.

#### 2.1.2 - Renseignements relatifs à l'opération

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 10 millions de dinars divisés en 100 000 obligations de nominal 100 dinars.

#### Produit brut et produit net de l'emprunt :

Le produit brut de l'emprunt est de 10 000 000 dinars.

Les frais de montage du dossier et les commissions de placement et de gestion s'élèvent à 97 500 dinars, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 5 750 dinars, les frais de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont de 7 000 dinars, les frais de la STICODEVAM pour la durée de vie de l'emprunt sont de 8 450 dinars, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopie... etc sont estimés à 2 000 dinars, soit un total de frais approximatifs de 120 700 dinars et un produit net de l'emprunt de 9 879 300 dinars.

(En DT)

Désignation	Produit global	Produit par obligation
Produit brut	10 000 000	100,000
Total des frais*	120 700	1,207
Produit Net	9 879 300	98,793

(\*) Ces frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt et donnés à titre indicatif. Le total de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt.

#### 2.1.3 - Période de souscriptions et de versements

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **22/01/2009** et clôturées sans préavis et au plus tard le **23/02/2009**.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis.

En cas de non placement intégral de l'émission au **23/02/2009** le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la Société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

#### 2.1.4 - Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **22/01/2009** auprès de la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF, intermédiaire en bourse, sise au 11, Rue Abderrahman AZZAM, complexe Kheireddine Pacha – 1002 Tunis.

#### 2.1.5 - But de l'émission

L'AIL a décidé d'émettre cet emprunt dans le cadre d'une stratégie visant le renforcement de la structure financière de la société par la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

## 2.2 - Caractéristiques des titres émis

### 2.2.1 - Nature, forme et délivrance des titres

- ▀ **Dénomination de l'emprunt** : AIL 2009-1
- ▀ **Nature des titres** : Titres de créances
- ▀ **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- ▀ **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, sous titre 5, Chapitre 3 des obligations.
- ▀ **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- ▀ **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation de propriété des titres souscrits délivrée par le centralisateur des titres, la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF- Intermédiaire en Bourse.

### 2.2.2 - Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

### 2.2.3 - Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **23/02/2009**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **23/02/2009** soit la date limite de clôture des souscriptions.

### 2.2.4 - Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription

### 2.2.5 - Taux d'intérêt

Les obligations du présent emprunt généreront des intérêts annuels au taux de 6,5% brut l'an calculés sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

### 2.2.6 - Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le **23 février** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **23/02/2014**.

Le montant total des intérêts serait de 1 950 000 dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité.

### 2.2.7 - Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **23/02/2014**.

- ▀ **Nombre d'obligations** : 100 000 obligations
- ▀ **Valeur nominale de l'obligation** : 100 dinars
- ▀ **Date unique de jouissance servant de base pour la cotation en Bourse** : **23/02/2009**
- ▀ **Date du premier remboursement du capital** : **23/02/2010**
- ▀ **Date du premier paiement des intérêts** : **23/02/2010**
- ▀ **Date de la dernière échéance** : **23/02/2014**
- ▀ **Taux d'intérêt nominal** : 6,5% brut l'an
- ▀ **Amortissement** : Annuel constant de 20 dinars par obligation correspondant à un cinquième de la valeur nominale à compter de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions.

Tableau d'amortissement de l'emprunt :

*En dinars*

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt Brut	Annuité
23/02/2009	10 000 000				
23/02/2010		2 000 000	8 000 000	650 000	2 650 000
23/02/2011		2 000 000	6 000 000	520 000	2 520 000
23/02/2012		2 000 000	4 000 000	390 000	2 390 000
23/02/2013		2 000 000	2 000 000	260 000	2 260 000
23/02/2014		2 000 000	0	130 000	2 130 000
<b>TOTAUX</b>	<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>		<b>1 950 000</b>	<b>11 950 000</b>

Tableau d'amortissement par obligation :

*En dinars*

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt Brut	Annuité
23/02/2009	100,000				
23/02/2010		20,000	80,000	6,500	26,500
23/02/2011		20,000	60,000	5,200	25,200
23/02/2012		20,000	40,000	3,900	23,900
23/02/2013		20,000	20,000	2,600	22,600
23/02/2014		20,000	0,000	1,300	21,300
<b>TOTAUX</b>	<b>100,000</b>	<b>100,000</b>		<b>19,500</b>	<b>119,500</b>

## 2.2.8 - Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

## 2.2.9 - Paiement

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **23 février** de chaque année.

Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le **23/02/2010**.

Le paiement des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

## 2.2.10 - Taux de rendement actuariel

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **6,5%** pour le présent emprunt.

## 2.2.11 - Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt

**Durée totale :** Les obligations de l'emprunt obligataire AIL 2009-1 sont émises pour une durée de 5 ans.

**Durée de vie moyenne :** Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de 3 ans pour le présent emprunt.

**Duration :** La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle. La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \left( \sum_{t=1}^T t \cdot F_t / (1+i)^t \right) / \sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t$$

où :

- T est le nombre de périodes
- $F_t$  est le flux de la période t
- i est le taux d'intérêt par période

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,767 années.

## 2.2.12 - Notation

### ■ Notation de l'émission

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du **12/12/2008**, sur l'échelle nationale, la note «**BBB+(tun)**» à long terme avec perspective d'évolution « Stable » à l'emprunt « AIL 2009-1 » objet du présent prospectus.

La note **BBB (tun)** indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité. (cf. échelle de notation page 17)

L'AIL s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de vie de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

### ■ Notation de la Société

Se référer au prospectus de l'Arab International Lease visé par le CMF en date du 15/07/2008 sous le n° 08-613 et publié à l'occasion de l'emprunt obligataire « AIL 2008 » disponible sans frais, auprès de la société émettrice l'Arab International Lease, de l'intermédiaire en bourse la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF et sur le site internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn)

# FitchRatings

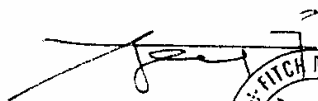
## LETTRE DE NOTATION


Fitch Ratings, a attribué à l'émission suivante de la société Arab International Lease (AIL), la note « **BBB+(tun)** » avec perspective d'évolution «Stable».

Emetteur	: ARAB INTERNATIONAL LEASE
Désignation de l'émission	: Emprunt obligataire « AIL 2009-1 »
Montant	: 10.000.000 de dinars tunisiens
Prix d'émission unitaire	: 100,000 dinars tunisiens
Taux nominal	: 6,5% brut l'an
Durée	: 5 ans
Amortissement	: annuel constant de 20 dinars par obligation soit le 1/5 <sup>ème</sup> de la valeur nominale.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch Ratings sur la capacité de la société AIL à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de cet emprunt et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société AIL et dont Fitch Ratings ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Fitch Ratings pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Fait à Tunis le, 12 décembre 2008

  
Ikbel BEDOU  
Directeur Général  
Fitch North Africa



---

Fitch North Africa S.A  
Société Anonyme au capital de 300 000 Dinars Tunisiens  
18A, rue de Médine - 1002 Tunis - Tunisie - Tél. : (216) 71 84 48 05 / 71 84 09 02 - Fax : (216) 71 79 19 10 - Site Web : [www.fitchratings.com.tn](http://www.fitchratings.com.tn)  
R.C. : B198191996 - Code TVA : 578637P/A/M/000

**ECHELLE DE NOTATION NATIONALE TUNISIENNE****NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)**

<b>F1+(tun)</b> <b>F1(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
<b>F2(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
<b>F3(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
<b>B(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
<b>C(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
<b>D(tun)</b>	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.

**NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)**

<b>AAA(tun)</b>	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
<b>AA+(tun)</b> <b>AA(tun)</b> <b>AA-(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>A+(tun)</b> <b>A(tun)</b> <b>A-(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>BBB+(tun)</b> <b>BBB(tun)</b> <b>BBB-(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>BB+(tun)</b> <b>BB(tun)</b> <b>BB-(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
<b>B+(tun)</b> <b>B(tun)</b> <b>B-(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>CCC+(tun)</b> <b>CCC(tun)</b> <b>CCC-(tun)</b> <b>CC(tun)</b> <b>C(tun)</b>	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
<b>DDD(tun)</b> <b>DD(tun)</b> <b>D(tun)</b>	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

**Mise sous surveillance :** La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de "positive" pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de "négative" pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Maghreb Rating sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Maghreb Rating ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment, Maghreb Rating pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.



### **2.2.13 - Mode de placement**

L'emprunt obligataire objet du présent prospectus est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF, intermédiaire en Bourse.

### **2.2.14 - Organisation de la représentation des obligataires**

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 355 et 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

### **2.2.15 - Fiscalité des titres**

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° 96-113 du 30 décembre 1996, portant loi des finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 DT) sans que ce montant n'excède mille dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

## **2.3 - Renseignements généraux**

### **2.3.1 - Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires**

L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'emprunt **AIL 2009-1** seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF - Intermédiaire en Bourse.

### **2.3.2 - Marché des titres**

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilière de Tunis à savoir l'emprunt obligataire AIL 2005, AIL 2007 et AIL 2008.

Par ailleurs, il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers. L'Arab International Lease s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire **AIL 2009-1** au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### **2.3.3 - Prise en charge par la STICODEVAM**

L'Arab International Lease s'engage, dès la clôture de l'emprunt « **AIL 2009-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

### **2.3.4 - Tribunaux compétents en cas de litige**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

## CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

### 3.1 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

#### 3.1.1 - Dénomination et siège social :

Dénomination sociale :	Arab International Lease – AIL.
Siège Social :	11, Rue Hédi Nouria - B.P 280 - 1001 TUNIS
Tel. :	71 349 100
Fax :	71 349 940
E-mail :	ail.finance@planet.tn

#### 3.1.2 - Forme juridique et législation particulière applicable :

L'AIL est une société anonyme régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006. Elle est également régie par la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing et par la loi n° 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

#### 3.1.3 - Date de constitution et durée :

**Date de constitution :** Le 12 décembre 1996.  
**Durée :** 99 ans.

#### 3.1.4 - Objet social : (article 3 des statuts)

La société a pour objet principal :

- ★ d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche, de service ou autre ;
- ★ La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achats de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ;
- ★ Elle peut également effectuer toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

#### 3.1.5 - Numéro du registre du commerce : B 111820/1996.

#### 3.1.6 - Exercice social : Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

#### 3.1.7 - Clauses statutaires particulières :

Se référer au prospectus de l'Arab International Lease visé par le CMF en date du 15/07/2008 sous le n° 08-613 et publié à l'occasion de l'emprunt obligataire « AIL 2008 » disponible sans frais, auprès de la société émettrice l'Arab International Lease, de l'intermédiaire en bourse la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF et sur le site internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn)

#### 3.1.8 - Nationalité : Tunisienne.

#### 3.1.9 - Capital social : le capital social de l'Arab International Lease s'élève, actuellement, à 10.000.000 de dinars divisé en 1.000.000 d'actions de nominal 10 dinars, entièrement libérées.

#### 3.1.10 - Matricule fiscal : 578857 A A M 000 du 9 décembre 1996.

### 3.1.11 - Régime fiscal :

Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les lois 94-89 et 94-90 du 26 Juillet 1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing. La loi n°2000-98 du 25 Décembre 2000, portant la loi de finances pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi n°2007-70 du 27 Décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du premier Janvier 2008.

### 3.1.12 - Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société :

Siège de la société : 11, Rue Hédi Noura - 1001 TUNIS.

### 3.1.13 - Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM :

M. Med Farhat ELGAFSI, Directeur Financier à l'AIL  
Tel. : 71 349 100 / Fax : 71 349 940

## 3.2 - Renseignements de caractère général concernant le capital de la société :

- Capital social : 10 000 000 de dinars
- Nombre d'actions : 1 000 000 d'actions
- Nominal : 10 dinars
- Forme des actions : Nominative
- Catégorie : Ordinaire
- Libération : Intégrale
- Jouissance : 1<sup>er</sup> janvier 2008

## 3.3 - Evolution du capital social :

Nature de l'opération	Organe de décision	Montant de l'opération en dinars	Capital en circulation		Valeur nominale de l'action en dinars
			Montant en dinars	Nombre d'actions	
Capital initial	AG Constitutive du 12/12/1996	10 000 000	10 000 000	1 000 000	10

### 3.4 - Répartition du capital social et des droits de vote au 30/09/2008 :

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
<b>ACTIONNAIRES TUNISIENS</b>	<b>5</b>	<b>750 000</b>	<b>7 500 000</b>	<b>75,000%</b>
<b>Personnes morales</b>	<b>3</b>	<b>749 980</b>	<b>7 499 800</b>	<b>74,998%</b>
Ayant 3% et plus	3	749 980	7 499 800	74,998%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au max 0,5%	0	0	0	0,000%
<b>Personnes physiques</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>200</b>	<b>0,002%</b>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,000%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au max 0,5%	2	20	200	0,002%
<b>ACTIONNAIRES ETRANGERS</b>	<b>2</b>	<b>250 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>25,000%</b>
<b>Personnes morales</b>	<b>2</b>	<b>250 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>25,000%</b>
Ayant 3% et plus	2	250 000	2 500 000	25,000%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au max 0,5%	0	0	0	0,000%
<b>Personnes physiques</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,000%</b>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,000%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au max 0,5%	0	0	0	0,000%
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>1 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>100,000%</b>

#### 3.4.1 - Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 30/09/2008 :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Banque Tuniso-Koweïtienne - BTK	499 990	4 999 900	49,999%
The Arab Investment Company - TAIC	200 000	2 000 000	20,000%
Union Internationale de Banques - UIB	199 990	1 999 900	19,999%
Société Tunisienne des Banques - STB	50 000	500 000	5,000%
The Arab Fisheries Company - AFC	50 000	500 000	5,000%
<b>Total</b>	<b>999 980</b>	<b>9 999 800</b>	<b>99,998%</b>

#### 3.4.2 - Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 30/09/2008 :

Membres	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
<b>Président du Conseil</b>			
Sahbi KNANI	10	100	0,001%
<b>Administrateurs</b>			
Banque Tuniso-Koweïtienne - BTK	499 990	4 999 900	49,999%
The Arab Investment Company - TAIC	200 000	2 000 000	20,000%
Union Internationale de Banques - UIB	199 990	1 999 900	19,999%
Société Tunisienne des Banques - STB	50 000	500 000	5,000%
The Arab Fisheries Company - AFC	50 000	500 000	5,000%
<b>Total</b>	<b>999 990</b>	<b>9 999 900</b>	<b>99,999%</b>

### 3.4.3 - Nombre d'actionnaires :

Au 30 septembre 2008, le capital social de l'Arab International Lease est réparti entre 7 actionnaires :

- 5 personnes morales dont deux personnes morales étrangères ;
- 2 personnes physiques.

### 3.5 - Présentation Générale du Groupe BTK au 31 décembre 2007 :

La participation du Groupe BTK dans certaines de ses filiales ont enregistré un Changement entre le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et le 30 septembre 2008 à savoir :

- La Financière OCEOR du groupe bancaire français «Groupe Caisse d'Epargne» a racheté, le 23 octobre 2007, 60% du capital de la Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK) pour 300 millions de dinars. L'opération a été concrétisée le 10 janvier 2008. Actuellement, le capital de la BTK est détenu à raison de 60% par le Groupe Caisse d'Epargne France et le reliquat est repartit entre l'Etat tunisien (20%) et l'Etat Koweïtien (Kuwait Investment Authority) (20%).
- La cession de la totalité des actions de la société Sousse Center détenues par la BTK en date du 16/09/2008. La société Sousse Center est exclue du périmètre de consolidation de la BTK.
- Au 30/06/2008, les avals accordés par la BTK à l'AIL sur billets de trésorerie et emprunts obligataire totalisent 5 219 375 dinars.

A part les changements indiqués ci-dessus, l'Arab International Lease estime qu'elle ne dispose, depuis la publication du « prospectus d'émission et d'admission à la cote de la bourse de l'emprunt obligataire AIL 2008 » visé par le CMF le 15/07/2008 sous le n°08-0613 d'aucune information nouvelle susceptible d'être portée à la connaissance du public.

### 3.6 - Dividendes :

Exercice	2005	2006	2007
Résultat Net (en dinars)	767 459,686	1 139 956,009	1 033 399,832
Dividende Global (en dinars)	0	0	400 000,000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Dividende par Action (en dinars)	0	0	0,400
Taux de dividende en pourcentage de la valeur nominale	0	0	4%
Date de mise en paiement	-	-	01/07/2008

L'AIL n'a pas distribué de dividendes sur les résultats des exercices 2005 et 2006.

### 3.7 - Marché des titres :

Les actions de l'Arab International Lease sont négociables sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe trois emprunts obligataires émis par l'AIL cotés sur le marché obligataire, il s'agit de :

Emprunts Obligataires	Montants En DT	Dernière échéance	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 30/09/2008
AIL 2005	10 000 000	15/08/2010	6,500%	5 ans	6 000 000
AIL 2007	10 000 000	17/12/2012	6,875%	5 ans	10 000 000
AIL 2008	10 000 000	30/09/2013	6,500%	5 ans	10 000 000
<b>Total</b>	<b>30 000 000</b>				<b>26 000 000</b>

## CHAPITRE 4- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION

### 4.1 - Présentation de l'Arab International Lease :

L'Arab International Lease – AIL – est un établissement de crédit spécialisé dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers. L'AIL a été créée le 12 décembre 1996 à l'initiative de la BTK, de l'UIB et de la BTEI.

L'AIL a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche ou de services.

### 4.2 - Activité de l'Arab International Lease au 30 juin 2008 :

#### 4.2.1 - Situation de l'Arab International Lease par rapport au secteur du leasing :

En MD	Ensemble du Secteur*			Arab International Lease			Part de Marché de l'AIL		
	30/06/2007	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007	30/06/2008	31/12/2007
<b>Approbations</b>	479,7	539,2	913,1	16,6	23,0	32,8	3,47%	4,26%	3,59%
<b>Mises en force</b>	350,3	411,7	729,6	14,7	22,3	31,6	4,20%	5,43%	4,33%
<b>Encours</b>	982,9	1 186,6	1 084,9	46,6	58,4	50,5	4,74%	4,92%	4,66%

(\*) Source : CIL

#### 4.2.2 - Evolution des approbations :

Au 30/06/2008, le volume total des approbations a atteint la somme de 22,988 MD contre 16,648 MD au 30/06/2007, enregistrant ainsi une hausse de 38,1%.

#### Répartition des Approbations par type de bien

(en MD)

Répartition des Approbations par Type	30/06/2007		30/06/2008		31/12/2007		Variation S1 2008/S1 2007
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	%
Leasing Immobilier	1,119	6,7	2,175	9,5	2,936	8,95%	94,3
Leasing Mobilier	15,529	93,3	20,813	90,5	29,873	91,05%	34,0
	16,648	100,0	22,988	100,0	32,809	100,00%	38,1

Ces approbations ont été accordées pour le financement de 370 opérations de leasing réparties comme suit :

#### Répartition sectorielle des Approbations

(en 1000 DT)

Secteur	30/06/2007			30/06/2008			31/12/2007			Variation S1 2008/S1 2007
	Nbre.	Montant	%	Nbre.	Montant	%	Nbre.	Montant	%	%
Agriculture	27	672,9	4,0	42	1 019,0	4,4	75	1 907,5	5,8	51,4
Industrie	47	2 715,4	16,3	51	3 434,8	14,9	92	5 625,6	17,2	26,5
Commerce	67	2 332,3	14,0	95	4 597,6	20,0	144	6 150,2	18,7	97,1
Autres Services	26	895,7	5,4	27	1 078,6	4,7	49	1 785,6	5,4	20,4
Transport	72	3 586,7	21,5	59	3 931,8	17,1	136	6 518,9	19,9	9,6
Bâtiment et Travaux publics	24	1 707,0	10,3	19	2 119,0	9,2	39	2 781,9	8,5	24,1
Tourisme	60	4 738,3	28,5	77	6 807,3	29,6	105	8 040,0	24,5	43,7
<b>Total</b>	<b>323</b>	<b>16 648,3</b>	<b>100,0</b>	<b>370</b>	<b>22 988,1</b>	<b>100,0</b>	<b>640</b>	<b>32 809,6</b>	<b>100,0</b>	<b>38,1</b>

#### 4.2.3 - Evolution des mises en force :

Les mises en force ont enregistré une augmentation de 51,8% atteignant 22,345 MD au 30/06/2008 contre 14,717 MD au 30/06/2007.

##### Répartition des mises en force par type de bien

(en MD)

Répartition des mises en force par Type	30/06/2007		30/06/2008		31/12/2007		Variation S1 2008/S1 2007 %
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Leasing Immobilier	13,575	92,2	20,388	91,2	3,368	10,7	50,2
Leasing Mobilier	1,142	7,8	1,957	8,8	28,207	89,3	71,4
<b>Total</b>	<b>14,717</b>	<b>100,0</b>	<b>22,345</b>	<b>100,0</b>	<b>31,575</b>	<b>100,0</b>	<b>51,8</b>

Les mises en force ont touché 367 opérations de leasing.

##### Répartition sectorielle des Mises en Force

(en 1000 Dt)

Secteur	30/06/2007			30/06/2008			31/12/2007			Variation S1 2008/S1 2007 %
	Nbre.	Montant	%	Nbre.	Montant	%	Nbre.	Montant	%	
Agriculture	26	566,7	3,8	41	995,6	4,5	73	1 882,0	6,0	75,7
Industrie	44	2 804,7	19,1	55	3 767,5	16,9	87	5 906,2	18,7	34,3
Commerce	60	1 873,9	12,7	86	4 281,5	19,2	135	5 742,8	18,2	128,5
Autres Services	26	1 013,0	6,9	22	660,2	3,0	53	2 165,9	6,9	-34,8
Transport	81	2 929,7	19,9	69	4 035,0	18,0	145	6 158,1	19,5	37,7
Bâtiment et Travaux public	25	1 747,6	11,9	20	2 236,0	10,0	37	2 284,7	7,2	27,9
Tourisme	55	3 781,1	25,7	74	6 369,1	28,5	104	7 435,5	23,5	68,4
<b>Total</b>	<b>317</b>	<b>14 716,7</b>	<b>100,0</b>	<b>367</b>	<b>22 344,9</b>	<b>100,0</b>	<b>634</b>	<b>31 575,2</b>	<b>100,0</b>	<b>51,8</b>

##### Répartition des mises en force par type de matériel

(en 1000 Dt)

Type de matériel	30/06/2007		30/06/2008		31/12/2007		Variation S1 2008/S1 2007 %
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
<b>Equipements spécifiques</b>	<b>1 713,4</b>	<b>11,6</b>	<b>2 577,9</b>	<b>11,5</b>	<b>3 611,8</b>	<b>11,4</b>	<b>50,5</b>
Equipements d'exploitation	1 453,4	9,9	2 455,3	11,0	3 309,0	10,5	68,9
Matériel informatique et bureautique	30,3	0,2	55,9	0,2	30,3	0,1	84,5
Equipements médicaux	229,7	1,6	66,7	0,3	272,5	0,8	-71,0
<b>Equipements non spécifiques</b>	<b>13 003,3</b>	<b>88,4</b>	<b>19 766,9</b>	<b>88,5</b>	<b>27 963,4</b>	<b>88,6</b>	<b>52,0</b>
Matériel de transport	10 612,0	72,1	15 280,1	68,4	22 559,3	71,4	44,0
- Matériel de Transport léger	8 689,5	59,0	11 402,3	51,0	17 436,8	55,2	31,2
- Poids lourds	1 922,5	13,1	3 877,8	17,4	5 122,5	16,2	101,7
Equipements de travaux publics	1 249,7	8,5	2 529,7	11,3	2 036,1	6,5	102,4
Immobilisations	1 141,6	7,8	1 957,1	8,8	3 368,0	10,7	71,4
<b>Total</b>	<b>14 716,7</b>	<b>100,0</b>	<b>22 344,9</b>	<b>100,0</b>	<b>31 575,2</b>	<b>100,0</b>	<b>51,8</b>

#### 4.2.4 - Evolution de l'encours financier :

Les encours financiers sur contrats de leasing totalisent au 30/06/2008 la somme de 58,358 MD contre 46,590 MD au 30/06/2007.

L'encours financier, au 30/06/2008, se détaille par type de bien, comme suit :

### Répartition de l'encours financier par type de bien

(En MD)

Evolution de l'encours financier net	30/06/2007*		30/06/2008		31/12/2007*		Variation S1 2008/S1 2007 %
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Leasing Immobilier	38,850	83,4	48,572	83,2	41,595	82,3	25,0
Leasing Mobilier	7,740	16,6	9,786	16,8	8,937	17,7	26,4
<b>Total</b>	<b>46,590</b>	<b>100,0</b>	<b>58,358</b>	<b>100,0</b>	<b>50,532</b>	<b>100,0</b>	<b>25,3</b>

(\*) Retraités pour les besoins de comparaison

La répartition sectorielle des encours financiers est la suivante :

### Répartition sectorielle de l'encours financier

(En 1000 DT)

Secteur	30/06/2007*		30/06/2008		31/12/2007*		Variation S1 2008/S1 2007 %
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Bâtiment et Travaux publics	3 450,1	7,4	4 087,4	7,0	2 984,9	5,9	18,5
Industrie	9 010,0	19,3	10 898,1	18,7	9 757,3	19,3	21,0
Tourisme	8 355,1	17,9	12 382,1	21,2	9 266,7	18,3	48,2
Commerce et Services	24 144,6	51,8	28 376,4	48,6	26 221,2	51,9	17,5
Agriculture	1 629,7	3,5	2 614,0	4,5	2 301,9	4,6	60,4
<b>Total</b>	<b>46 589,5</b>	<b>100,0</b>	<b>58 358,0</b>	<b>100,0</b>	<b>50 532,0</b>	<b>100,0</b>	<b>25,3</b>

(\*) Retraités pour les besoins de comparaison

## 4.2.5 - Evolution des engagements:

Les engagements ont progressé de 18,16 % en passant de 55,062 MD au 30/06/2007 à 65,060 MD au 30/06/2008 :

(En MD)

	30/06/2007	30/06/2008	31/12/2007	Evolution S1 2008/S1 2007
Total des engagements	55,062	65,060	57,843	18,16%

Les créances classées sont passées de 12,931 MD au 30/06/2007 à 10,241 MD au 30/06/2008 représentent ainsi 15,74 % du total des créances au 30/06/2008, contre 23,48 % au 30/06/2007.

Le tableau suivant retrace l'évolution des créances courantes et les créances classées et leur couverture par les agios réservés et les provisions affectées.

En 1000 DT	30/06/2007	30/06/2008	31/12/2007
<b>Créances courantes (Classes 0 et 1)</b>	<b>42 130,9</b>	<b>54 819,0</b>	<b>48 066,8</b>
<b>Créances Classées</b>	<b>12 930,5</b>	<b>10 241,1</b>	<b>9 775,8</b>
Classe 2	3 565,1	1 740,6	968,6
Classe 3	790,5	812,3	1 070,4
Classe 4	8 574,9	7 688,1	7 736,8
<b>Total des créances</b>	<b>55 061,5</b>	<b>65 060,1</b>	<b>57 842,7</b>
Ratio des créances classées	23,48 %	15,74%	16,90 %
Couverture (provisions et produits réservés)	7 744,4	6 865,7	6 664,0
Ratio de couverture des créances classées (Cumul des produits réservés et des provisions/créances classées)	59,89 %	67,04%	68,17 %



#### 4.2.6 - Indicateurs trimestriels d'activité arrêtés au 30 juin 2008 :

(En milliers de dinars)	30/06/2008	30/06/2007	Variation	31/12/2007
<b>Approbations</b>	<b>22 988</b>	<b>16 648</b>	<b>38,1%</b>	<b>32 810</b>
Agriculture	1 019	673	51,4%	1 908
Industrie	3 435	2 715	26,5%	5 626
Commerce	4 598	2 332	97,1%	6 150
Autres Services	1 079	896	20,4%	1 786
Transport	3 932	3 587	9,6%	6 519
Bâtiment et Travaux publics	2 119	1 707	24,1%	2 782
Tourisme	6 807	4 738	43,7%	8 040
<b>Mises en force</b>	<b>22 345</b>	<b>14 717</b>	<b>51,8%</b>	<b>31 575</b>
Agriculture	996	567	75,7%	1 882
Industrie	3 768	2 805	34,3%	5 906
Commerce	4 282	1 874	128,5%	5 743
Autres Services	660	1 013	-34,8%	2 166
Transport	4 035	2 930	37,7%	6 158
Bâtiment et Travaux public	2 236	1 748	27,9%	2 285
Tourisme	6 369	3 781	68,4%	7 436
Encours financiers	58 358	46 592*	25,3%	50 532*
Total des engagements courants (a)	54 819	42 131	30,1%	48 067
Total des engagements classés (b)	10 241	12 931	-20,8%	9 776
Total des engagements (c)=a+b	65 060	55 062	18,2%	57 843
Ratio des engagements classés (d)	15,7%	23,5%		16,9%
Ressources d'emprunts	39 938	36 728	8,7%	36 813
Capitaux propres	12 561	11 788	6,6%	12 469
Revenus nets de leasing	3 086	2 612	18,1%	5 565
Produit net de leasing	1 631	1 367	19,3%	2 972
Total des charges d'exploitation (hors provisions)	698	637	9,6%	1 278
Trésorerie nette	3 200	3 795	-15,7%	1 350

(\*) Retraités pour les besoins de comparaison

#### 4.3 - Activité de l'Arab International Lease au 30 septembre 2008 :

##### 4.3.1 - Situation de l'Arab International Lease par rapport au secteur du leasing :

En MD	Ensemble du Secteur*		AIL		Part de Marché de l'AIL	
	30/09/2007	30/09/2008	30/09/2007	30/09/2008	30/09/2007	30/09/2008
<b>Approbations</b>	670,3	763,3	22,6	31,6	3,37%	4,14%
<b>Mises en force</b>	527,0	599,0	23,0	31,0	4,36%	5,17%
<b>Encours</b>	1 021,2	1 224,8	48,3	59,3	4,73%	4,84%

(\*) Source : CIL

### 4.3.2 - Evolution des approbations :

Au 30/09/2008, le volume total des approbations a atteint la somme de 31,625 MD contre 22,599 MD au 30/09/2007, enregistrant ainsi une hausse de 39,9%.

#### Répartition des Approbations par type de bien

(en MD)

Répartition des Approbations par Type	30/09/2008		30/09/2007		Variation %
	Montant	%	Montant	%	
Leasing Immobilier	2,263	7,2	1,339	5,9	69,0
Leasing Mobilier	29,362	92,8	21,259	94,1	38,1
	<b>31,625</b>	<b>100,0</b>	<b>22,598</b>	<b>100,0</b>	<b>39,9</b>

Ces approbations ont été accordées pour le financement de 562 opérations de leasing réparties comme suit :

#### Répartition sectorielle des Approbations

(en 1000 DT)

Secteur	30/09/2008			30/09/2007			Variation %
	Nbre.	Montant	%	Nbre.	Montant	%	
Agriculture	64	1 539,0	4,9	48	1 096,6	4,9	40,3
Industrie	72	5 094,9	16,1	64	3 617,8	16,0	40,8
Commerce	144	6 026,4	19,1	107	3 719,1	16,5	62,0
Autres Services	44	1 597,1	5,1	40	1 330,8	5,9	20,0
Transport	92	5 435,7	17,2	93	4 367,6	19,3	24,5
Bâtiment et Travaux publics	35	3 230,5	10,2	30	2 215,5	9,8	45,8
Tourisme	111	8 701,2	27,5	79	6 251,4	27,7	39,2
<b>Total</b>	<b>562</b>	<b>31 624,9</b>	<b>100,0</b>	<b>461</b>	<b>22 598,8</b>	<b>100,0</b>	<b>39,9</b>

### 4.3.3 - Evolution des mises en force :

Les mises en force ont enregistré une augmentation atteignant 30,978 MD au 30/09/2008 contre 22,952 MD au 30/06/2007, soit une progression de 35,0%.

#### Répartition des mises en force par type de bien

(en MD)

Répartition des mises en force par Type	30/09/2008		30/09/2007		Variation %
	Montant	%	Montant	%	
Leasing Immobilier	2,045	6,6	1,900	8,3	7,6
Leasing Mobilier	28,933	93,4	21,052	91,7	37,4
<b>Total</b>	<b>30,978</b>	<b>100,0</b>	<b>22,852</b>	<b>100,0</b>	<b>35,5</b>

Les mises en force ont touché 549 opérations de leasing.

### Répartition sectorielle des Mises en Force

(en 1000 Dt)

Secteur	30/09/2008			30/09/2007			Variation
	Nbre.	Montant	%	Nbre.	Montant	%	%
Agriculture	59	1 438,8	4,6	44	928,6	4,0	54,9
Industrie	71	4 837,2	15,6	67	4 378,2	19,1	10,5
Commerce	137	6 086,7	19,6	105	3 740,7	16,3	62,7
Autres Services	41	1 284,2	4,1	41	1 458,2	6,4	-11,9
Transport	97	5 678,3	18,3	110	4 417,3	19,2	28,5
Bâtiment et Travaux public	33	3 122,7	10,1	30	2 084,4	9,1	49,8
Tourisme	111	8 529,9	27,5	80	5 944,6	25,9	43,5
<b>Total</b>	<b>549</b>	<b>30 977,8</b>	<b>100,0</b>	<b>477</b>	<b>22 952,0</b>	<b>100,0</b>	<b>35,0</b>

### Répartition des mises en force par type de matériel

(en 1000 Dt)

Type de matériel	30/09/2008		30/09/2007		Variation
	Montant	%	Montant	%	%
<b>Equipements spécifiques</b>	<b>3 217,8</b>	<b>10,4</b>	<b>1 644,8</b>	<b>7,2</b>	<b>95,6</b>
Equipements d'exploitation	3 057,7	9,9	1 425,2	6,2	114,5
Matériel informatique et bureautique	55,9	0,2	25,9	0,1	115,8
Equipements médicaux	104,2	0,3	193,7	0,8	-46,2
<b>Equipements non spécifiques</b>	<b>27 760,0</b>	<b>89,6</b>	<b>21 307,2</b>	<b>92,8</b>	<b>30,3</b>
Matériel de transport	22 079,8	71,3	17 610,7	76,7	25,4
- <i>Matériel de Transport léger</i>	<i>16 881,8</i>	<i>54,5</i>	<i>13 952,6</i>	<i>60,8</i>	<i>21,0</i>
- <i>Poids lourds</i>	<i>5 198,0</i>	<i>16,8</i>	<i>3 658,1</i>	<i>15,9</i>	<i>42,1</i>
Equipements de travaux publics	3 635,6	11,7	1 796,7	7,8	102,3
Immobilisations	2 044,6	6,6	1 899,8	8,3	7,6
<b>Total</b>	<b>30 977,8</b>	<b>100,0</b>	<b>22 952,0</b>	<b>100,0</b>	<b>35,0</b>

#### 4.3.4 - Evolution de l'encours financier :

Les encours financiers sur contrats de leasing totalisent au 30/09/2008 la somme de 59,325 MD contre 48,328 MD au 30/09/2007 soit une augmentation de 22,7%.

L'encours financier, au 30/09/2008, se détaille par type de bien, comme suit :

#### Répartition de l'encours financier par type de bien

(En MD)

Evolution de l'encours financier net	30/09/2008		30/09/2007		Variation
	Montant	%	Montant	%	%
Leasing Immobilier	8,990	15,2	7,618	15,8	18,0
Leasing Mobilier	50,335	84,8	40,710	84,2	23,6
<b>Total</b>	<b>59,325</b>	<b>100,0</b>	<b>48,328</b>	<b>100,0</b>	<b>22,7</b>

La répartition sectorielle des encours financiers est la suivante :

### Répartition sectorielle de l'encours financier

(En 1000 DT)

Secteur	30/09/2008		30/09/2007		Variation %
	Montant	%	Montant	%	
Bâtiment et Travaux publics	4,486	7,6	3,249	6,7	38,1
Industrie	10,545	17,8	9,464	19,6	11,4
Tourisme	12,754	21,5	8,944	18,5	42,6
Commerce et Services	28,789	48,5	24,969	51,7	15,3
Agriculture	2,751	4,6	1,702	3,5	61,6
<b>Total</b>	<b>59,325</b>	<b>100</b>	<b>48,328</b>	<b>100</b>	<b>22,7</b>

#### 4.3.5 - Evolution des engagements:

Les engagements ont progressé de 17,06 % en passant de 57,557 MD au 30/09/2007 à 67,379 MD au 30/09/2008 :

(En MD)

	30/09/2008	30/09/2007	Evolution
Total des engagements	67,379	57,557	17,06%

Le tableau suivant retrace l'évolution des créances courantes et les créances classées et leur couverture par les agios réservés et les provisions affectées.

#### Tableau d'évolution des créances classées au 30/09/2008

En 1000 DT	30/09/2008	30/09/2007
<b>Créances courantes (Classes 0 et 1)</b>	<b>55 924</b>	<b>44 818</b>
<b>Créances Classées</b>	<b>11 455</b>	<b>12 739</b>
<i>Classe 2</i>	<i>2 343</i>	<i>1 835</i>
<i>Classe 3</i>	<i>1 468</i>	<i>2 504</i>
<i>Classe 4</i>	<i>7 644</i>	<i>8 400</i>
<b>Total des créances</b>	<b>67 379</b>	<b>57 557</b>
Ratio des créances classées	17,0 %	22,1 %
Couverture (provisions et produits réservés)	<b>7 251</b>	<b>8 037</b>
Ratio de couverture des créances classées (Cumul des produits réservés et des provisions/créances classées)	63,3 %	63,1 %

#### 4.3.6 - Indicateurs trimestriels d'activité arrêtés au 30 septembre 2008 :

(En milliers de dinars)	30/09/2008	30/09/2007	Variation	31/12/2007
<b>Approbations</b>	<b>31 625</b>	<b>22 599</b>	<b>39,9%</b>	<b>32 810</b>
Agriculture	1 539	1 097	40,3%	1 908
Industrie	5 095	3 618	40,8%	5 626
Commerce	6 026	3 719	62,0%	6 150
Autres Services	1 597	1 331	20,0%	1 786
Transport	5 436	4 368	24,5%	6 519
Bâtiment et Travaux publics	3 231	2 216	45,8%	2 782
Tourisme	8 701	6 251	39,2%	8 040
<b>Mises en force</b>	<b>30 978</b>	<b>22 952</b>	<b>35,0%</b>	<b>31 575</b>
Agriculture	1 439	929	54,9%	1 882
Industrie	4 837	4 378	10,5%	5 906
Commerce	6 087	3 741	62,7%	5 743
Autres Services	1 284	1 458	-11,9%	2 166
Transport	5 678	4 417	28,5%	6 158
Bâtiment et Travaux public	3 123	2 084	49,8%	2 285
Tourisme	8 530	5 945	43,5%	7 436
Encours financiers	59 325	48 328	22,8%	50 532*
Total des engagements courants (a)	55 924	44 818	24,8%	48 067
Total des engagements classés (b)	11 455	12 739	-10,1%	9 776
Total des engagements (c)=a+b	67 379	57 557	17,1%	57 843
Ratio des engagements classés (d)	17,0%	22,1%		16,9%
Ressources d'emprunts	47 063	38 150	23,4%	36 813
Capitaux propres	13 324	12 193	9,3%	12 469
Revenus nets de leasing	4773	4070	17,3%	5 565
Produit net de leasing	2514	2243	12,1%	2 972
Total des charges d'exploitation	933	881	5,9%	1 278

(\*) Retraités pour les besoins de comparaison

## 4.4 - Organisation de la société :

Depuis janvier 2005, la société a mis en place un manuel d'organisation et de procédures ainsi que les supports et les fiches de fonctions.

En juin 2005, une cellule d'audit interne a été créée.

Le Conseil d'Administration tenu le 6 juin 2006, a procédé à la reconstitution du comité permanent d'audit et du comité exécutif du crédit.

Le comité d'audit est composé par cinq membres permanents :

- Monsieur Boubaker ESSGHAIER : représentant de la Banque Tuniso-Koweïtienne - BTK ;
- Monsieur Taher HEDRICHE : représentant de l'Union Internationale de Banques -UIB ;
- Monsieur Mohamed Lamine DIDI : représentant de l'Arab Investment Company - TAIC ;
- Monsieur Mohamed TRIFA : représentant de la Société Tunisienne des Banques-STB ;
- Monsieur Mohamed Khaled ABBOODI : représentant de l'Arab Fisheries Company - AFC.

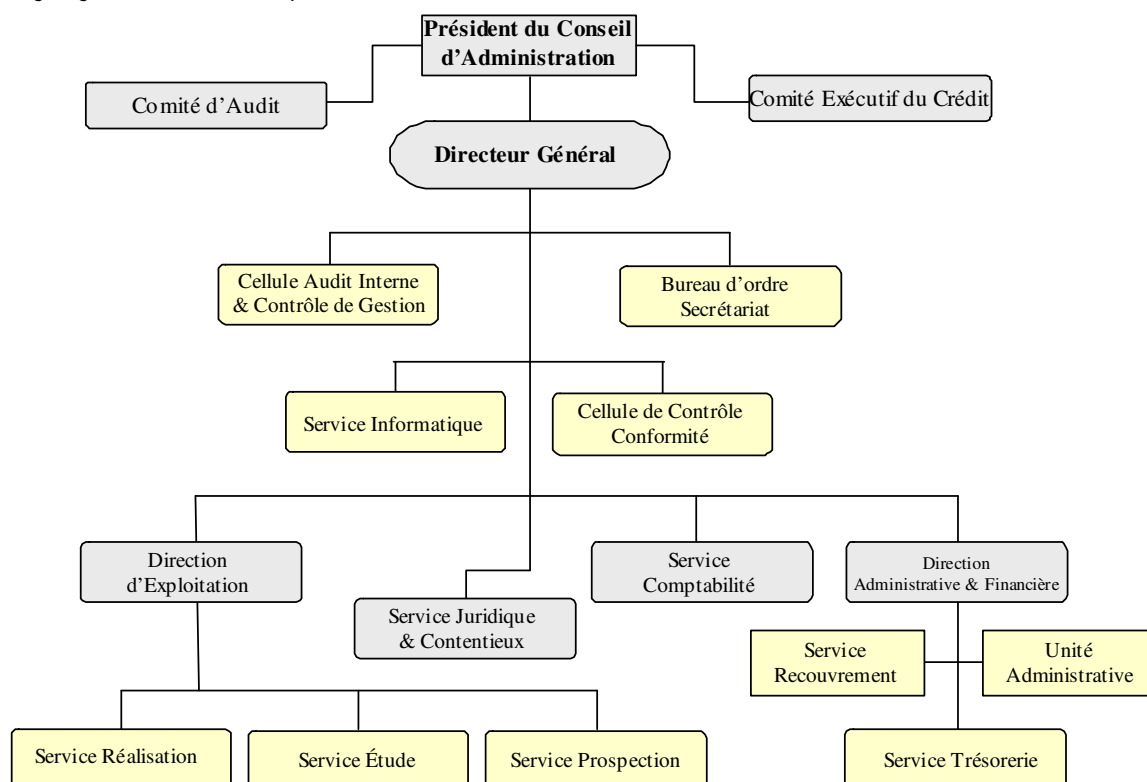
Le comité exécutif du crédit est composé par un président, deux membres permanents et par le Directeur Général de l'AIL :

- Monsieur Sahbi KNANI : Président du Conseil d'Administration ;
- Monsieur Chokri BEN AYED : Directeur Général de l'AIL ;
- Monsieur Wahid MALLEK\* : représentant de la Banque Tuniso-Koweïtienne - BTK ;
- Monsieur Abdellatif LOUSSAIEF : représentant de l'Arab Investment Company – TAIC.

Le Conseil d'Administration du 6 Juin 2007 a désigné Monsieur Taher ELAICH comme médiateur bancaire de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 mai 2006 le Conseil d'Administration du 6 juin 2007 a créé une cellule de contrôle de conformité.

L'organigramme de l'AIL se présente comme suit :



(\*) Monsieur Wahid MALLEK a été remplacé par monsieur Patrice MAZZEI.

## 4.5 - Contrôle Interne :

Depuis juin 2005, l'AIL s'est dotée d'un comité d'Audit qui veille au respect par la société de la mise en place des systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacité, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

## 4.6 - Système d'information :

Les opérations de leasing sont gérées par l'application WINLEASE. Cette application a été complétée par un module de gestion des traites et un autre pour la gestion des paiements, de même un module scoring a été développé et des verrouillages ont été opérés sur l'application permettant d'éviter les écarts entre contrat, échéancier et traites.

En 2007, l'application WINLEASE a été améliorée par une refonte du module évaluation et réalisation (fiche évaluation, génération automatique des contrats et des bons de commande...). De même une interface a été développée pour les échanges avec le SED de la BCT (système d'échange des données, centrale des bilans, centrale des risques, situations mensuelles comptables). Sur le plan des déclarations fiscales, une automatisation de la déclaration employeur a été mise en place.

## 4.7 - Politique sociale et effectif de la société :

L'évolution de la répartition du personnel de l'AIL par niveau d'instruction, entre 2005 et 2007, se présente comme suit :

Catégories	2005	2006	2007	30/06/2008
Personnel de direction	3	3	4	4
Personnel d'encadrement	7	9	9	9
Personnel d'exécution	7	8	8	8
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>21</b>

La rémunération du personnel de l'AIL est régie par la convention collective des établissements financiers.

En 2007, le Conseil d'Administration a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle sur la base du résultat de l'exercice 2006 et a alloué une enveloppe toutes charges comprises de 45 000 dinars et il a confié au Directeur Général de l'attribuer au personnel en fonction du rendement.

Cette prime varie de 0,5 à 1,5 mois de salaire.

Pour 2008 et sur la base du résultat de l'exercice 2007, cette prime a été reconduite et le plafond a été porté à 50 000 dinars.

## 4.8 - Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité :

A l'instar de l'ensemble des sociétés du secteur, l'ARAB INTERNATIONAL LEASE, est confrontée au resserrement de la marge suite à l'accroissement de la concurrence et à la capacité de lever les fonds nécessaires au développement de son activité sur le marché financier.

## 4.9 - Litige ou arbitrage :

Aucun litige ou arbitrage n'est à signaler en dehors des contentieux liés à l'activité.

#### 4.10 - Politique d'investissement de la société :

L'AIL prévoit pour l'année 2008 des investissements de maintien et de renouvellement de 100 000 dinars en matériel informatique, véhicules et équipements de bureau.

Pour le reste de la période, l'AIL a révisé à la hausse son programme d'investissement par rapport à celui annoncé au niveau du prospectus « AIL 2008 ». En effet, le montant des investissements propres de la société atteindra la somme de 300 000 dinars en 2009, de 180 000 dinars en 2010, 230 000 dinars en 2011 et 70 000 dinars par an pour les années 2012 et 2013.

Les principales modifications sont justifiées par la mise en place des points de ventes dans les nouvelles agences de la BTK et par l'acquisition d'un terrain pour la construction d'un dépôt pour le matériel récupéré :

Année	2009P	2010P	2011P
Terrain	200		
Constructions		100	150
<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>100</b>	<b>150</b>

*P : Prévisionnel*

Concernant les investissements en portefeuille, l'AIL ne prévoit pas d'investissements d'ordre stratégique.



## CHAPITRE 5- PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS

### 5.1 - Patrimoine de la société au 30 juin 2008 :

#### 5.1.1 - Créances de leasing :

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

(en dinars)

	30/06/2008	30/06/2007
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>65 616 491</b>	<b>54 630 057</b>
Encours Financiers	58 358 026	46 589 543
Impayés	7 693 050	8 396 354
Intérêts échus différés	(434 585)	(355 840)
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>360 367</b>	<b>1 008 105</b>
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b>65 976 858</b>	<b>55 638 162</b>
<b>A déduire couverture</b>		
Provisions	(6 113 801)	(6 799 787)
Produits réservés	(751 893)	(944 714)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b>59 111 164</b>	<b>47 893 661</b>

#### Analyse par secteur d'activité :

L'analyse des créances de leasing par secteur d'activité se présente comme suit :

(en dinars)

Secteur	30/06/2008	30/06/2007
Bâtiment et Travaux publics	4 087 414	3 450 139
Industrie	10 898 132	9 009 988
Tourisme	12 382 044	8 355 139
Commerce et Services	28 376 438	24 144 626
Agriculture	2 613 997	1 629 651
<b>Total</b>	<b>58 358 026</b>	<b>46 589 543</b>

#### Répartition par type de matériel :

Les créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

(en dinars)

Type de matériel	30/06/2008	30/06/2007
Equipements	7 321 095	5 974 242
Matériel roulant	39 841 647	30 934 020
Matériel spécifique	1 408 819	1 941 448
<b>Sous total</b>	<b>48 571 561</b>	<b>38 849 710</b>
Immobilier	9 786 465	7 739 833
<b>Total</b>	<b>58 358 026</b>	<b>46 589 543</b>

### 5.1.2 - Immobilisations corporelles :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissement				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	début de période	Dotations de l'exercice	Cessions	Fin de période	
Matériel de transport	20,0%	168 002	35 995	-	203 997	82 265	17 226	-	99 493	104 505
Equipements de bureau	10,0%	64 825	2 991	-	67 816	46 245	1 590	-	47 835	19 981
Matériel informatique	33,3%	102 172	8 830	-	111 002	91 197	4 580	-	95 775	15 225
Installations générales	10,0%	31 192	3 219	-	34 411	15 844	1 610	-	17 454	16 956
<b>Totaux</b>		<b>366 191</b>	<b>51 035</b>	<b>-</b>	<b>417 226</b>	<b>235 551</b>	<b>25 006</b>	<b>-</b>	<b>260 558</b>	<b>156 668</b>

### 5.1.3 - Immobilisations Financières (placement à long terme) :

Le coût d'acquisition des titres de participation de l'AIL s'élève au 30/06/2008 à 1 100 000 dinars détaillé comme suit :

(en dinars)

Titres de participation	Nombre d'Actions	Valeur nominale	Montant
International SICAR (Groupe UIB)	65 000	10	650 000
UNIVERS INVEST SICAR (Groupe BTK)	90 000	5	450 000
<b>Total</b>			<b>1 100 000</b>

### 5.2 - Etats financiers comparés au 30 juin 2008 :

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan, en tant que telles, pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru. Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

Les données de juin et décembre 2007 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison.

## 5.2.1 - Bilan arrêté au 30 juin 2008 :

Montants exprimés en dinar tunisien

	Notes	Au 30 Juin		Au 31
		2 008	2007 (*)	décembre 2007 (*)
<b>A C T I F</b>				
Liquidités et équivalents de liquidités	5	1 268 888	3 794 905	1 349 896
Placements à court terme	6	12 143	11 649	11 895
Créances issues d'opérations de leasing	7	59 111 164	47 893 661	51 632 284
Placements à long terme	8	1 100 000	1 100 000	1 100 000
<b>Valeurs immobilisées</b>				
<i>a- Immobilisations incorporelles</i>	9	6 816	-	8 565
<i>b- Immobilisations corporelles</i>	10	156 668	150 768	130 640
Autres actifs	11	1 402 141	947 413	929 979
<b>Total de l'actif</b>		<b>63 057 820</b>	<b>53 898 396</b>	<b>55 163 258</b>
<b>P A S S I F</b>				
Concours bancaires et dettes rattachées	12	4 468 846	23 695	146
Emprunts et dettes rattachées	13	40 686 474	37 307 614	36 882 803
Dettes envers la clientèle	14	957 266	983 962	869 938
Fournisseurs et comptes rattachés	15	3 390 104	3 431 356	4 233 626
Autres passifs	16	993 838	364 105	707 799
<b>Total du passif</b>		<b>50 496 528</b>	<b>42 110 732</b>	<b>42 694 312</b>
<b>C A P I T A U X P R O P R E S</b>				
Capital		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		1 905 493	1 399 836	1 400 839
Résultats reportés		164 702	34 707	34 707
Résultat net de la période		491 098	353 121	1 033 400
<b>Total des capitaux propres</b>	17	<b>12 561 293</b>	<b>11 787 664</b>	<b>12 468 946</b>
<b>Total passif et capitaux propres</b>		<b>63 057 820</b>	<b>53 898 396</b>	<b>55 163 258</b>

(\*) Données retraitées à des fins comparatives.

## 5.2.2 - Etat de résultat arrêté au 30 juin 2008 :

Montants exprimés en dinar tunisien

	Notes	Au 30 Juin		Au 31
		2 008	2007 (*)	décembre 2007 (*)
<b>Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing</b>		3 050 128	2 598 632	5 508 685
<b>Autres produits sur opérations de leasing</b>		35 441	37 761	56 010
<b><i>Total des produits de leasing</i></b>	<b>18</b>	<b>3 085 569</b>	<b>2 636 394</b>	<b>5 564 695</b>
<b>Charges financières nettes</b>	<b>19</b>	<b>(1 455 657)</b>	<b>(1 271 619)</b>	<b>(2 618 638)</b>
<b>Produits des placements</b>	<b>20</b>	1 498	29 483	31 979
<b><i>PRODUITS NETS</i></b>		<b>1 631 410</b>	<b>1 394 258</b>	<b>2 978 037</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>21</b>	(424 311)	(381 860)	(730 121)
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>22</b>	(246 784)	(231 381)	(477 141)
<b>Dotations aux amortissements des immobilisations propres</b>	<b>23</b>	(26 754)	(23 554)	(71 190)
<b><i>Total des charges d'exploitation</i></b>		<b>(697 849)</b>	<b>(636 796)</b>	<b>(1 278 452)</b>
<b><i>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</i></b>		<b>933 561</b>	<b>757 462</b>	<b>1 699 585</b>
<b>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</b>	<b>24</b>	(178 804)	(387 844)	(390 488)
<b><i>RESULTAT D'EXPLOITATION</i></b>		<b>754 756</b>	<b>369 618</b>	<b>1 309 096</b>
<b>Autres gains ordinaires</b>		779	-	9 582
<b>Autres pertes ordinaires</b>		-	-	-
<b><i>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</i></b>		<b>755 536</b>	<b>369 618</b>	<b>1 318 678</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>		(264 437)	(16 497)	(285 279)
<b><i>RESULTAT NET DE LA PERIODE</i></b>		<b>491 098</b>	<b>353 121</b>	<b>1 033 400</b>
<b>Résultat par action</b>	<b>17</b>	<b>0,491</b>	<b>0,353</b>	<b>1,033</b>

(\*) Données retraitées à des fins comparatives.

## 5.2.3 - Etat des flux de trésorerie arrêté au 30 juin 2008 :

Montants exprimés en dinar tunisien

	Notes	Au 30 Juin		Au 31
		2 008	2007 (*)	décembre 2007 (*)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>				
Encaissements reçus des clients		19 810 850	15 875 583	33 794 441
Décaissements pour financement de contrats de leasing		(25 238 927)	(14 995 213)	(32 695 548)
Sommes versés aux fournisseurs		(241 614)	(235 432)	(388 670)
Sommes versés au personnel		(392 533)	(341 441)	(636 077)
Intérêts payés		(662 962)	(793 572)	(2 765 981)
Impôts et taxes payés		(787 482)	(272 204)	(584 092)
Autres flux liés à l'exploitation		1 250	3 685	17 685
<i>Flux de trésorerie net affecté aux activités opérationnelles</i>		<b>(7 511 419)</b>	<b>(758 594)</b>	<b>(3 258 242)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>				
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(51 035)	(40 660)	(81 982)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-	13 000
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		(23 000)	(35 000)	(45 400)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-	8 460
<i>Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement</i>		<b>(74 035)</b>	<b>(75 660)</b>	<b>(105 922)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>				
Dividendes et autres distributions		-	-	-
Encaissements provenant des emprunts		4 500 000	3 000 000	23 000 000
Remboursement d'emprunts		(1 375 000)	-	(19 915 100)
<i>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</i>		<b>3 125 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 084 900</b>
Variation de trésorerie		<b>(4 460 453)</b>	<b>2 165 746</b>	<b>(279 264)</b>
Trésorerie en début de période	25	1 349 895	1 629 159	1 629 159
Trésorerie à la clôture de la période	25	<b>(3 110 558)</b>	<b>3 794 905</b>	<b>1 349 895</b>

(\*) Données retraitées à des fins comparatives.

## 5.2.4 - Notes aux états financiers arrêtés au 30 juin 2008 :

### Note 1. Présentation de la société et de son régime fiscal :

#### (a) Présentation de la société

L'Arab International Lease « A.I.L » est un établissement de crédit créée sous forme de société anonyme par acte sous seing privé enregistré le 29 novembre 1996.

Elle a été autorisée à exercer son activité, en qualité d'établissement financier de leasing, par décision du ministre des finances du 14 octobre 1996.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche, de service ou autres.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Son siège social, est sis au 11 Rue Hédi Nouira 1001 Tunis.

Le capital social est fixé à 10 000 000 DT divisé en 1 000 000 actions, d'une valeur nominale de 10 dinars.

La répartition du capital se présente comme suit :

	Nombre d'actions	Participation en DT	Participation en %
B.T.K	499 990	4 999 900	49,999%
U.I.B	199 990	1 999 900	19,999%
Arab Investment Company "A.I.C"	200 000	2 000 000	20,000%
Arab Fisheries Company "A.F.C"	50 000	500 000	5,000%
S.T.B	50 000	500 000	5,000%
Diverses personnes physiques	20	200	0,002%
<b>Total Général</b>	<b>1 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>100%</b>

#### (b) Régime fiscal de la société

##### (b-1)- Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (article 16 de la loi n°2001-123 du 28 Décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n° 2004-90 du 31 Décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 Décembre 2005).

*(b-2)- Taxe sur la valeur ajoutée :*

De part son statut d'établissement financier de leasing, l'A.I.L est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing , sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent :

- déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats,
- déduire la TVA relative aux autres équipements, matériels et immeubles nécessaires à l'activité ainsi que tous les achats nécessaires à l'activité sous réserve des dispositions de l'article 10 du code de la TVA.

*(b-3)-Autres impôts et taxes :*

L'A.I.L est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local, plafonnée à 100.000 DT, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale.
- La taxe de formation professionnelle perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La Contribution au FO.PRO.LOS perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

## **Note 2. Référentiel comptable**

Les états financiers intermédiaires de l'A.I.L, arrêtés au 30 Juin 2008, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par l'A.I.L et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

## **Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :**

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

### ***(a) Bases de mesure***

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

### ***(b) Unité monétaire***

Les états financiers de l'A.I.L sont libellés en Dinar Tunisien.

### ***(c) Sommaire des principales méthodes comptables***

#### ***(c-1)- Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :***

Les contrats de leasing conclus par l'A.I.L portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.



Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008. En conséquence, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 et au 30 juin 2007 ont été retraités, en pro-forma, à des fins comparatives.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

*(c-2)- Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :*

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

<b>B2- Actifs incertains</b>	20%
<b>B3- Actifs préoccupants</b>	50%
<b>B4- Actifs compromis</b>	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens données en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

*(c-3)- Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :*

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Ce changement de méthodes comptables, qui n'a aucune incidence sur le résultat de la société, a été appliqué de manière rétrospective pour les contrats mis en force avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Les chiffres correspondants des périodes closes le 30 juin 2007 et le 31 décembre 2007 ont été, conséquemment, retraités en pro-forma à des fins comparatives.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

#### *(c-4)- Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :*

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme et les placements à long terme.

#### **Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de part leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur du marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

## **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

## **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

### *(c-5)- Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes*

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portés à l'actif en tant que charges reportées et amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

*(c-6)- Immobilisations corporelles et incorporelles :*

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de l'A.I.L, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	10,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

*(c-7)- Taxe sur la valeur ajoutée :*

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

*(c-8)- Impôt sur les bénéfices :*

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

*(c-9)- Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :*

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

**Note 4. Changement de méthodes de présentation**

**4-1.** Par rapport au 31 décembre 2007, et avec l'entrée en vigueur, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008 de la norme comptable NC 41 relative aux contrats de location, les états financiers au 30 juin 2008 traduisent un changement de méthode de présentation du bilan.

Les actifs et les passifs sont désormais présentés au bilan par ordre décroissant de liquidité afin de fournir une information fiable et plus pertinente que celle fondée sur la distinction entre éléments courants et non courants dans la mesure où l'A.I.L, et de part son statut d'établissement financier, ne fournit pas des biens ou services dans le cadre d'un cycle d'exploitation clairement identifiable.

En outre, les actifs figurent, désormais, au bilan pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.

En conséquence, les bilans arrêtés au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2007 ont été retraités, en pro-forma, pour les besoins de comparaison.

**4-2.** Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 30 juin 2008 traduisent, au bilan, les changements de présentation suivants.

- Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan, en tant que telles, pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

- Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008, les loyers comptabilisés d'avance étaient constatés au niveau des autres passifs courants. La portion du capital incluse dans ces loyers non courus était déduite des amortissements des biens donnés en leasing et par conséquent venait en augmentation de l'encours de leasing.

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme comptable NC 41 relative aux contrats de location, les intérêts comptabilisés d'avance (loyers – amortissements) sont présentés en déduction des créances issues d'opérations de leasing. A des fins comparatives, les bilans arrêtés au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2007 ont été, conséquemment, retraités en pro-forma.

Les autres passifs ont été ainsi minorés à concurrence des loyers comptabilisés d'avance pour les montants de 1 940 830 DT et 2 014 799 DT respectivement au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2007. Par ailleurs, l'encours de leasing a été diminué de la portion du capital (amortissement financier) incluse dans ces loyers non courus pour les montants de 1 584 990 DT et 1 648 296 DT respectivement au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2007. Les intérêts comptabilisés d'avance sont présentés en déduction des créances de leasing pour le montant net soit 355 840 DT au 30 juin 2007 et 366 503 DT au 31 décembre 2007.

- Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008, les intérêts précomptés et les commissions de placement payés d'avance sur les billets de trésorerie émis par la société figuraient à l'actif du bilan, à concurrence de la portion non courue à la date de clôture, sous l'intitulé « Charges constatées d'avance ». Corrélativement, lesdits billets de trésorerie figuraient au passif pour leur valeur de remboursement.

Au 30 Juin 2008, le passif financier correspondant aux billets de trésorerie émis figurent au bilan au coût amorti, soit la valeur de remboursement réduite des intérêts précomptés et des commissions de placement non courus. A des fins comparatives, les bilans arrêtés au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2007 ont été, conséquemment, retraités en pro-forma.

Les autres actifs et les emprunts et dettes rattachés ont été ainsi minorés à concurrence des intérêts précomptés et des commissions de placement non courus pour les montants de 509 425 DT et 393 349 DT respectivement au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2007.

**4-3.** Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 30 juin 2008 traduisent, au niveau de l'état de résultat, les changements de présentation suivants :

- Avant le 1er janvier 2008, les jetons de présence perçus par la société, figuraient parmi les autres gains ordinaires.

Au 30 juin 2008, ces produits ont été reclassés au niveau de la rubrique « Produits des placements ». A des fins comparatives, les états de résultat arrêtés au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2007 ont été retraités en pro-forma.

Les autres gains ordinaires ont ainsi diminué à concurrence des jetons de présence perçus pour 0 DT au 30 juin 2007 et 2 250 DT au 31 décembre 2007. Les produits de placement, ont, conséquemment, augmenté à due concurrence pour les périodes respectives.

- Avant le 1er janvier 2008, les escomptes de règlement obtenus par la société, figuraient parmi les autres gains ordinaires.

Au 30 juin 2008, ces produits ont été reclassés au niveau de la rubrique « Charges financières nettes ». A des fins comparatives, les états de résultat arrêtés au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2007 ont été retraités en pro-forma.

Les autres gains ordinaires ont ainsi diminué à concurrence des escomptes de règlement obtenus pour 3 685 DT au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2007. Les charges financières nettes, ont, conséquemment, diminué à due concurrence pour les périodes respectives.

**4-4.** Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 30 juin 2008 traduisent, au niveau de l'état des flux de trésorerie, un changement de présentation des décaissements liés à l'acquisition des immobilisations données en leasing.

Ces décaissements figuraient, antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, parmi les flux affectés aux activités d'investissement.

Cette présentation, corollaire de l'application de l'approche patrimoniale aux contrats de leasing, a été abandonnée suite à l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme comptable NC 41 relative aux contrats de location. Désormais, les décaissements relatifs à l'acquisition des immobilisations données en leasing, figurent parmi les flux opérationnels ou d'exploitation sous l'intitulé « Décaissements pour financement de contrats de leasing ».

Les états de flux de trésorerie arrêtés au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2007 ont été retraités en pro-forma pour les besoins de comparaison.

Les flux liés aux activités d'investissement ont ainsi diminué de 14 995 213 DT et 32 695 548 DT respectivement au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2007 contre une augmentation d'égal montant des flux liés à l'exploitation dégagés au titre des périodes respectives.



**Note 5. Liquidités et équivalents de liquidités :**

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 268 888 DT au 30 juin 2008 contre 3 794 905 DT au 30 juin 2007 se détaillant ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31
	2 008	2 007	décembre 2007
Banques	1 266 076	3 791 883	1 347 084
Caisses	2 811	3 022	2 812
<b>Total</b>	<b>1 268 888</b>	<b>3 794 905</b>	<b>1 349 896</b>

**Note 6. Placements à court terme :**

Le solde des placements à court terme s'élevant à 12 143 DT, correspond pour 12 129 DT à la valeur liquidative au 30 Juin 2008 de 118 actions Univers SICAV, et pour le reliquat, soit 14 DT, à un solde de liquidités disponible chez l'intermédiaire en bourse SCIF.

**Note 7. Créances issues d'opérations de leasing :**

Au 30 Juin 2008, les créances issues d'opérations de leasing présentent un solde net de 59 111 164 DT contre un solde net de 47 893 661 DT au 30 Juin 2007 se détaillant comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31
	2 008	2 007	décembre 2007
<b><i>Créances sur contrats mis en force</i></b>	<b>65 616 491</b>	<b>54 630 057</b>	<b>57 404 244</b>
+ Encours financiers	7.1 58 358 026	46 589 543	50 531 958
+ Impayés	7.2 7 693 050	8 396 354	7 238 790
- Intérêts échus différés	(434 585)	(355 840)	(366 503)
<b><i>Créances sur contrats en instance de mise en force</i></b>	<b>360 367</b>	<b>1 008 105</b>	<b>892 137</b>
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b>65 976 858</b>	<b>55 638 162</b>	<b>58 296 381</b>
<b><i>A déduire couverture</i></b>			
Provisions	(6 113 801)	(6 799 787)	(5 929 496)
Produits réservés	(751 893)	(944 714)	(734 601)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b>59 111 164</b>	<b>47 893 661</b>	<b>51 632 284</b>

### 7.1. Encours financiers :

Les encours financiers sur contrats de leasing totalisent au 30 Juin 2008 la somme de 58 358 026 DT contre 46 589 543 DT au 30 Juin 2007.

Par rapport au 31 décembre 2007, les encours financiers ont enregistré un accroissement net de 7 826 067 DT expliqué comme suit :

<b>Encours financiers au 31 décembre 2007</b>	<b>50 531 958</b>
<b>Additions de la période</b>	
Investissements	22 368 513
<b>Retraits de la période</b>	
Remboursements	(13 889 542)
Cessions à la Valeur résiduelle	(150)
Cessions anticipées	(652 753)
<b>Encours financiers au 30 juin 2008</b>	<b>58 358 026</b>

L'analyse des encours financiers par maturité, par secteur d'activité et par type de matériel se présente comme suit :

#### 7.1.1. Analyse par maturité :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2007
	2 008	2 007	
<b>+ Paiements minimaux sur contrats actifs</b>	<b>65 403 435</b>	<b>49 705 151</b>	<b>55 205 405</b>
à recevoir dans moins d'1 an	26 103 260	21 312 641	22 928 508
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	38 268 425	27 941 461	31 468 031
à recevoir dans plus de 5 ans	1 031 751	451 050	808 866
<b>- Produits financiers non acquis</b>	<b>(9 331 172)</b>	<b>(6 899 287)</b>	<b>(7 719 658)</b>
<b>= Investissement net dans les contrats actifs (1)</b>	<b>56 072 263</b>	<b>42 805 864</b>	<b>47 485 747</b>
à recevoir dans moins d'1 an	21 382 962	17 584 925	18 903 500
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	33 731 906	24 801 596	27 837 907
à recevoir dans plus de 5 ans	957 395	419 343	744 340
<b>Valeurs résiduelles (2)</b>	<b>728 527</b>	<b>1 819 128</b>	<b>1 355 123</b>
<b>Contrats suspendus ordinaires (3)</b>	<b>201 479</b>	<b>702 990</b>	<b>261 899</b>
<b>Contrats suspendus en contentieux (4)</b>	<b>1 355 757</b>	<b>1 261 561</b>	<b>1 429 190</b>
<b>Total général (1)+(2)+(3)+(4)</b>	<b>58 358 026</b>	<b>46 589 543</b>	<b>50 531 958</b>

### 7.1.2. Analyse par secteur d'activité :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2007
	2 008	2 007	
Bâtiment et travaux publics	4 087 414	3 450 139	2 984 872
Industrie	10 898 132	9 009 988	9 757 273
Tourisme	12 382 044	8 355 139	9 266 670
Commerces et services	28 376 438	24 144 626	26 221 185
Agriculture	2 613 997	1 629 651	2 301 958
<b>Total</b>	<b>58 358 026</b>	<b>46 589 543</b>	<b>50 531 958</b>

### 7.1.3. Analyse par type de matériel :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2007
	2 008	2 007	
Equipements	7 321 095	5 974 242	6 327 459
Matériel roulant	39 841 647	30 934 020	33 609 010
Matériel spécifique	1 408 819	1 941 448	1 658 632
<i>Sous Total</i>	<i>48 571 561</i>	<i>38 849 710</i>	<i>41 595 100</i>
Immobilier	9 786 465	7 739 833	8 936 858
<b>Total</b>	<b>58 358 026</b>	<b>46 589 543</b>	<b>50 531 958</b>

### 7.2. Impayés :

Les impayés sur créances de leasing totalisent au 30 Juin 2008 la somme de 7 693 050 DT contre 8 396 354 DT au 30 Juin 2007. Leur détail s'analyse comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2007
	2 008	2 007	
<b>Clients ordinaires (1)</b>	<b>4 152 880</b>	<b>4 122 383</b>	<b>3 582 374</b>
Inférieur à 1 mois	1 037 405	972 304	792 837
Entre 1 et 3 mois	966 361	898 379	824 964
Entre 3 et 6 mois	397 825	650 949	463 618
Entre 6 mois et 1 année	499 023	516 505	566 029
Supérieur à 1 année	1 188 025	1 011 484	1 003 905
Frais	167 330	169 587	136 699
Chèques retournés impayés, après la date de clôture	(103 089)	(96 826)	(205 678)
<b>Clients litigieux (2)</b>	<b>3 540 170</b>	<b>4 273 971</b>	<b>3 656 416</b>
<b>Total (1) + (2)</b>	<b>7 693 050</b>	<b>8 396 354</b>	<b>7 238 790</b>

7.3. Analyse et classification des créances sur la clientèle :

	ANALYSE PAR CLASSE				TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	
Encours financiers Impayés	45 001 668 505 562	9 005 282 994 197	1 301 777 449 709	407 250 408 460	2 642 049 5 335 122
Intérêts échus différés	(347 998)	(70 457)	(10 268)	(3 374)	(2 487)
Contrats en instance de mise en force	303 588	56 779	-	-	360 367
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>45 462 820</b>	<b>9 985 800</b>	<b>1 741 218</b>	<b>812 336</b>	<b>7 974 684</b>
Avances reçues (*)	(629 585)	-	(598)	-	(286 583)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>44 833 236</b>	<b>9 985 800</b>	<b>1 740 619</b>	<b>812 336</b>	<b>7 688 101</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>2 373 211</b>	<b>269 130</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>47 206 447</b>	<b>10 254 930</b>	<b>1 740 619</b>	<b>812 336</b>	<b>7 688 101</b>
Produits réservés	-	-	(39 913)	(41 981)	(669 999)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	-	(1 613 918)
Provisions sur impayés	-	-	(17 260)	(48 850)	(4 433 774)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(57 173)</b>	<b>(90 830)</b>	<b>(6 717 691)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>47 206 447</b>	<b>10 254 930</b>	<b>1 683 446</b>	<b>721 506</b>	<b>970 409</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)</b>			<b>2,68%</b>	<b>1,25%</b>	<b>11,82%</b>
				<b>15,74%</b>	
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>3,28%</b>	<b>11,18%</b>	<b>87,38%</b>
				<b>67,04%</b>	

(\*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

**Note 8. Placements à long terme :**

Le coût d'acquisition des titres de participation de la société s'élève au 30 Juin 2008 et au 30 Juin 2007 à 1 100 000 DT. Il peut être détaillé comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31
	2 008	2 007	décembre 2007
Participation - Univers SICAR ( <i>Groupe BTK</i> ) <sup>(*)</sup>	450 000	450 000	450 000
Participation - International SICAR ( <i>Groupe UIB</i> ) <sup>(**)</sup>	650 000	650 000	650 000
<b>Total</b>	<b>1 100 000</b>	<b>1 100 000</b>	<b>1 100 000</b>

<sup>(\*)</sup> Il s'agit de 90 000 actions de valeur nominale égale à 5 DT chacune.

<sup>(\*\*)</sup> Il s'agit de 65 000 actions de valeur nominale égale à 10 DT chacune.

**Arab International Lease « A.I.L. » - Etats financiers arrêtés au 30 Juin 2008**

**Note 9. Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels. Ils totalisent au 30 Juin 2008 une valeur nette comptable de 6 816 DT contre une valeur nulle au 30 Juin 2007. Le tableau des immobilisations incorporelles et des amortissements s'y rapportant se présente comme suit :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes		Amortissements			Valeur comptable nette			
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période		Dotations de l'exercice	Cessions	Fin de période
Logiciels	33,3%	60 037	-	-	60 037	51 472	1 748	-	53 222	6 816
<b>TOTAUX</b>		<b>60 037</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>60 037</b>	<b>51 472</b>	<b>1 748</b>	<b>-</b>	<b>53 222</b>	<b>6 816</b>

**Note 10. Immobilisations corporelles :**

Cette rubrique totalise au 30 Juin 2008 une valeur nette comptable de 156 668 DT contre 150 768 DT au 30 Juin 2007. Le tableau des immobilisations corporelles et des amortissements s'y rapportant se présente comme suit :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes		Amortissements			Valeur comptable nette			
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période		Dotations de l'exercice	Cessions	Fin de période
Matériel de transport	20,0%	168 002	35 995	-	203 997	82 265	17 226	-	99 493	104 505
Equipements de bureau	10,0%	64 825	2 991	-	67 816	46 245	1 590	-	47 835	19 981
Matériel informatique	33,3%	102 172	8 830	-	111 002	91 197	4 580	-	95 775	15 225
Installations générales	10,0%	31 192	3 219	-	34 411	15 844	1 610	-	17 454	16 956
<b>TOTAUX</b>		<b>366 191</b>	<b>51 035</b>	<b>-</b>	<b>417 226</b>	<b>235 551</b>	<b>25 006</b>	<b>-</b>	<b>260 558</b>	<b>156 668</b>

**Note 11. Autres actifs :**

Cette rubrique totalise au 30 Juin 2008 la somme de 1 402 141 DT contre 947 413 DT au 30 Juin 2007 et se détaille comme suit :

	<b>Au 30 Juin</b>		<b>Au 31 décembre 2007</b>	
	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>		
Dépôts et cautionnements versés	305	305	305	
Prêts et avances au personnel	<b>11.1</b>	238 197	231 188	217 554
Charges reportées	<b>11.2</b>	134 579	89 829	171 303
Fournisseurs, avances et acomptes		9	9	9
Etat, report de TVA		777 990	343 808	288 260
Etat, TVA gelée	<b>11.3</b>	218 913	218 913	218 913
Charges constatées d'avance	<b>11.4</b>	29 191	31 155	22 308
Produits à recevoir des tiers		2 957	32 207	11 326
<b>Total</b>		<b>1 402 141</b>	<b>947 413</b>	<b>929 979</b>

**11.1. Prêts et avances au personnel :**

Ce poste peut être détaillé comme suit:

	<b>Au 30 Juin</b>		<b>Au 31 décembre 2007</b>
	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>	
<b>Prêts accordés sur fonds social (1)</b>	<b>230 997</b>	<b>226 688</b>	<b>217 554</b>
Échéances à plus d'un an	223 214	216 146	200 360
Échéances à moins d'un an	7 783	10 542	17 194
<b>Avances au personnel (2)</b>	<b>7 200</b>	<b>4 500</b>	-
Avances sur primes	7 200	4 150	-
Avances sur salaires	-	350	-
<b>Total général (1) + (2)</b>	<b>238 197</b>	<b>231 188</b>	<b>217 554</b>

### 11.2. Charges reportées :

Le tableau des mouvements des charges reportées se présente comme suit au 30 Juin 2008 :

Désignation	Taux de résorption	Valeurs brutes			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Additions	Fin de période	Début de période	Dotations de l'exercice	Fin de période	
Frais d'émission des obligations	(a)	474 655	-	474 655	341 670	26 653	368 323	106 333
Frais d'émission des billets de trésorerie	(a)	75 418	-	75 418	49 634	7 671	57 305	18 113
Frais d'émission d'emprunt bancaire	(a)	15 000	-	15 000	2 467	2 400	4 867	10 133
<b>TOTAUX</b>		<b>565 074</b>	<b>-</b>	<b>565 074</b>	<b>393 771</b>	<b>36 724</b>	<b>430 495</b>	<b>134 579</b>

(a) Les frais d'émission sont résorbés sur la durée de remboursement des obligations et/ou billets de trésorerie, et ce, au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts et des billets de trésorerie, s'élevant à 36 724 DT figure parmi les charges financières.

### 11.3. Crédit de TVA gelée :

Le crédit de TVA s'élevant au 31 décembre 1999 à 656 740 DT est régi par les dispositions des articles 53 et suivants de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour la gestion 1999.

En application des dispositions précitées, ce crédit est gelé.

La société a bénéficié des dispositions de l'article 55 prévoyant la restitution du crédit sur trois ans à raison d'un sixième par semestre. L'AIL n'a rien encaissé, à ce titre depuis 2006.

### 11.4. Charges constatées d'avance :

Ce poste peut être détaillé comme suit:

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2007
	2 008	2 007	
Fournitures de bureau et autres	10 907	6 660	8 687
Assurance voiture	10 379	4 997	-
Taxe de circulation	675	660	-
Commissions d'aval sur emprunts obligataires	7 230	18 838	3 370
Maintenance	-	-	111
Frais sur achat de cadeaux	-	-	10 140
<b>Total général</b>	<b>29 191</b>	<b>31 155</b>	<b>22 308</b>



**Note 12. Concours bancaires et dettes rattachées :**

Ce poste totalise au 30 Juin 2008 la somme de 4 468 846 DT contre 23 695 DT au 30 Juin 2007 se détaillant ainsi:

	<b>Au 30 Juin</b>		<b>Au 31 décembre 2007</b>
	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>	
Banques, découverts	4 379 445	-	-
Agios à payer sur comptes courants bancaires débiteurs	89 400	23 695	146
<b>Total</b>	<b>4 468 846</b>	<b>23 695</b>	<b>146</b>

**Note 13. Emprunts et dettes rattachées :**

Les emprunts et dettes rattachées ont atteint 40 686 474 DT au 30 Juin 2008 contre 37 307 614 DT au 30 Juin 2007 se détaillant ainsi :

		<b>Au 30 Juin</b>		<b>Au 31 décembre 2007</b>
		<b>2 008</b>	<b>2 007</b>	
<b>+ Valeur de remboursement des emprunts (1)</b>	<b>13.1</b>	<b>39 937 500</b>	<b>36 727 600</b>	<b>36 812 500</b>
Billets de trésorerie		6 500 000	5 000 000	5 000 000
Emprunts bancaires		17 437 500	21 727 600	15 812 500
Emprunts obligataires		16 000 000	10 000 000	16 000 000
<b>+ Intérêts et commissions postcomptés courus (2)</b>		<b>1 030 513</b>	<b>1 089 438</b>	<b>463 652</b>
Intérêts sur emprunts bancaires		162 518	144 440	142 882
Intérêts sur emprunts obligataires		711 736	771 297	172 986
Commissions d'aval sur emprunts obligataires		156 259	173 701	147 784
<b>- Intérêts et commissions précomptés non courus (3)</b>		<b>(281 539)</b>	<b>(509 425)</b>	<b>(393 349)</b>
Intérêts sur billets de trésorerie		(278 956)	(413 411)	(382 755)
Commissions de placement sur billets de trésorerie		(2 583)	(96 014)	(10 594)
<b>Total général (1) + (2) + (3)</b>		<b>40 686 474</b>	<b>37 307 614</b>	<b>36 882 803</b>

**13.1. Valeur de remboursement des emprunts :**

Le détail de la valeur de remboursement des emprunts par maturité se présente comme suit au 30 Juin 2008 :

**Arab International Lease « A.I.L. » - Etats financiers arrêtés au 30 Juin 2008**

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêt effectif	Modalités de remboursement	Solides en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Soldes	Fin de période	
								Echéances à plus d'un an	à moins d'un an
<b><u>BILLETS DE TRESORERIE</u></b>									
Billet de trésorerie SICAV EPARGNANT	250 000	6,50%	04 janvier 2010	250 000	-	-	250 000	250 000	-
Billet de trésorerie PLACEMENT OBLIGATAIRE	200 000	6,50%	04 janvier 2010	200 000	-	-	200 000	200 000	-
Billet de trésorerie TUNISIE SICAV	450 000	6,50%	04 janvier 2010	450 000	-	-	450 000	450 000	-
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 100 000	6,17%	04 janvier 2010	1 100 000	-	-	1 100 000	1 100 000	-
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 000 000	6,18%	26 mars 2008	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 000 000	6,38%	31 mars 2009	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 000 000	6,59%	16 mars 2010	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-
Billet de trésorerie TUNIS CENTER	1 500 000	6,00%	18 juillet 2008	-	3 000 000	1 500 000	1 500 000	-	1 500 000
Billet de trésorerie S C I F	1 000 000	6,00%	19 juillet 2008	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000	-	1 000 000
<b>Total des billets de trésorerie</b>				<b>5 000 000</b>	<b>6 000 000</b>	<b>4 500 000</b>	<b>6 500 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 500 000</b>
<b><u>CREDITS BANCAIRES</u></b>									
BEST BANK	10 000 000	TMM+2%	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	-	10 000 000
BTK	3 000 000	TMM+1,75%	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	2 812 500	-	375 000	2 437 500	1 687 500	750 000
BTE	3 000 000	TMM+2%	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	3 000 000	-	-	3 000 000	2 250 000	750 000
STB	2 000 000	TMM+2%	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	-	2 000 000	-	2 000 000	1 600 000	400 000
<b>Total des crédits bancaires</b>				<b>15 812 500</b>	<b>12 000 000</b>	<b>10 375 000</b>	<b>17 437 500</b>	<b>5 537 500</b>	<b>11 900 000</b>
<b><u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u></b>									
AIL 2005	10 000 000	6,50%	Annuellement (2006-2010)	6 000 000	-	-	6 000 000	4 000 000	2 000 000
AIL 2007	10 000 000	6,875%	Annuellement (2008-2012)	10 000 000	-	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
<b>Total des emprunts obligataires</b>				<b>16 000 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16 000 000</b>	<b>12 000 000</b>	<b>4 000 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>36 812 500</b>	<b>18 000 000</b>	<b>14 875 000</b>	<b>39 937 500</b>	<b>20 537 500</b>	<b>19 400 000</b>

**Note 14. Dettes envers la clientèle :**

Les dettes envers la clientèle ont atteint 957 266 DT au 30 Juin 2008 contre 983 962 DT au 30 Juin 2007 se détaillant ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2007
	2 008	2 007	
Avances et acomptes reçus des clients	916 766	934 962	822 438
Dépôt et cautionnement reçus	40 500	49 000	47 500
<b>Total</b>	<b>957 266</b>	<b>983 962</b>	<b>869 938</b>

**Note 15. Fournisseurs et comptes rattachés :**

Les dettes envers les fournisseurs totalisent 3 390 104 DT au 30 Juin 2008 contre 3 431 356 DT au 30 Juin 2007 se détaillant ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2007
	2 008	2 007	
<b><i>Fournisseurs d'exploitation (1)</i></b>	<b>4 464</b>	<b>760</b>	<b>6 455</b>
Factures d'achats de biens ou de prestation de services	4 464	760	6 455
<b><i>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing (2)</i></b>	<b>3 385 640</b>	<b>3 430 596</b>	<b>4 227 171</b>
Factures d'achats	172 923	42 040	1 861 892
Effets à payer	2 405 308	2 584 610	2 186 310
Factures non parvenues	802 120	798 658	173 681
Retenues de garantie	5 288	5 288	5 288
<b>Total général (1) + (2)</b>	<b>3 390 104</b>	<b>3 431 356</b>	<b>4 233 626</b>

**Note 16. Autres passifs :**

Les autres passifs totalisent 993 838 DT au 30 Juin 2008 contre 364 105 DT au 30 Juin 2007 se détaillant ainsi :

	<b>Au 30 Juin</b>		<b>Au 31 décembre 2007</b>
	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>	
Personnel, provisions pour congés payés	146 792	121 033	118 319
Personnel, autres charges à payer	30 382	29 255	56 250
Etat, retenues sur salaires	3 955	3 537	11 408
Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	54 457	56 703	91 676
Etat, impôt sur les sociétés à payer <b>16.1</b>	178 506	6 761	257 561
Etat, autres impôts et taxes à payer	7 967	6 838	8 467
C.N.S.S	41 610	22 000	30 696
Assurance groupe	7 248	7 006	6 810
Dividendes à payer	400 000	-	-
Autres comptes créditeurs	82 657	69 759	67 461
Diverses charges à payer <b>16.2</b>	22 682	27 279	42 592
Compte d'attente	17 581	13 934	16 559
<b>Total</b>	<b>993 838</b>	<b>364 105</b>	<b>707 799</b>

**16.1. Etat, impôt sur les sociétés à payer :**

Ce poste peut être détaillé comme suit:

	<b>Au 30 Juin</b>		<b>Au 31 décembre 2007</b>
	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>	
+ Impôt sur les sociétés dû	264 437	16 497	285 279
- Acomptes provisionnels	(85 584)	(8 999)	(25 767)
- Retenues à la source opérées par les tiers	(348)	(737)	(1 950)
<b>Total</b>	<b>178 506</b>	<b>6 761</b>	<b>257 561</b>

## 16.2. Diverses charges à payer :

Ce poste peut être détaillé comme suit:

	Au 30 Juin		Au 31
	2 008	2 007	décembre 2007
Redevances téléphoniques	3 968	3 479	4 000
Honoraires	18 005	18 000	37 000
Entretien voitures	50	50	50
Eau & électricité	660	-	660
Loyers	-	5 750	882
<b>Total</b>	<b>22 682</b>	<b>27 279</b>	<b>42 592</b>

## Note 17. Capitaux propres :

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		Au 30 Juin		Au 31
		2 008	2 007	décembre 2007
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserve légale	(A)	177 762	124 357	124 357
Réserve extraordinaire		650 000	650 000	650 000
Réserve facultative		400 000	-	-
Fonds pour risque généraux		400 000	400 000	400 000
Réserves pour fonds social	(B)	277 731	225 480	226 483
Résultats reportés		164 702	34 707	34 707
<i>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</i>		<i>12 070 195</i>	<i>11 434 543</i>	<i>11 435 546</i>
Résultat de l'exercice (1)		491 098	353 121	1 033 400
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>(D)</b>	<b>12 561 293</b>	<b>11 787 664</b>	<b>12 468 946</b>
Nombre d'actions (2)		1 000 000	1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)	(C)	0,491	0,353	1,033

(A) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(B) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

**(C)** Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

**(D)** Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve facultative	Réserve pour ERGB (*)	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Soldes au 31 Décembre 2006</b>	10 000 000	101 477	650 000	-	-	224 321	(682 369)	1 139 956	11 433 385
Affectations approuvées par l'A.G.O du 06 juin 2007		22 880			400 000	6 730	717 076	(1 139 956)	-
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social									6 730
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes						(4 569)			(4 569)
Résultat de l'exercice 2007								1 033 400	1 033 400
<b>Soldes au 31 Décembre 2007</b>	10 000 000	124 357	650 000	-	400 000	226 483	34 707	1 033 400	12 468 946
Affectations approuvées par l'A.G.O du 05 juin 2008		53 405		400 000		50 000	129 994	(633 400)	-
Distribution de dividendes								(400 000)	(400 000)
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social						3 279			3 279
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes						(2 030)			(2 030)
Résultat de la période close le 30 Juin 2008								491 098	491 098
<b>Soldes au 30 Juin 2008</b>	10 000 000	177 762	650 000	400 000	400 000	277 732	164 702	491 098	12 561 293

(\*) Fonds pour Risque Bancaires Généraux

**Note 18. Produits de leasing :**

L'analyse des produits de leasing se présente ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2007
	2 008	2 007	
<b><i>Intérêts et revenus assimilés (1)</i></b>	<b>3 050 128</b>	<b>2 598 632</b>	<b>5 508 685</b>
Intérêts conventionnels (A)	3 013 700	2 586 365	5 323 717
Intérêts intercalaires	10 761	6 543	21 051
Préloyers (B)	22 742	17 545	33 937
Intérêts de retard	20 217	52 610	126 433
Variation des produits réservés <b>18.1</b>	(17 292)	(64 431)	3 547
<b><i>Autres produits sur opérations de leasing (2)</i></b>	<b>35 441</b>	<b>37 761</b>	<b>56 010</b>
Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	19 933	24 032	27 917
Frais de dossier	15 509	13 729	28 093
<b>Total (1)+(2)</b>	<b>3 085 569</b>	<b>2 636 394</b>	<b>5 564 695</b>
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période	48 840 869	42 664 214	42 664 214
. A la fin de la période	56 800 790	44 624 993	48 840 869
. Moyenne (D)	52 820 830	43 644 604	45 752 542
- Produits de la période (C)=(A)+(B)	3 036 442	2 603 910	5 357 655
- Taux moyen (C)/(D)	11,50%	11,93%	11,71%

**18.1. Variation des produits réservés :**

La variation des agios réservés peut être analysée comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2007
	2 008	2 007	
<b><i>Transferts en produits de la période</i></b>			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	54 771	56 899	97 595
Intérêts de retard antérieurs	1 163	1 442	2 783
<b><i>Produits réputés réservés en fin de période</i></b>			
Intérêts inclus dans les loyers	(73 227)	(118 850)	(95 458)
Intérêts de retard	-	(3 921)	(1 373)
<b>Total</b>	<b>(17 292)</b>	<b>(64 431)</b>	<b>3 547</b>



**Note 19. Charges financières nettes :**

Les charges financières se détaillent comme suit :

		Au 30 Juin		Au 31
		2 008	2 007	décembre 2007
<b>Charges financières des emprunts (1)</b>	<b>(A)</b>	<b>1 322 148</b>	<b>1 231 888</b>	<b>2 520 470</b>
Intérêts et commissions sur emprunts obligataires		555 700	362 620	788 755
Intérêts des crédits bancaires		229 438	342 194	666 442
Intérêts des certificats de leasing		350 961	365 766	725 488
Intérêts et commissions sur billets de trésorerie		149 326	137 087	292 938
Résorptions des frais d'émission des emprunts		36 724	24 220	46 847
<b>Autres charges financières (2)</b>		<b>133 509</b>	<b>39 731</b>	<b>98 167</b>
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		134 000	43 577	105 828
Autres produits financiers		(491)	(3 846)	(7 661)
<b>Total (1) + (2)</b>		<b>1 455 657</b>	<b>1 271 619</b>	<b>2 618 638</b>
- Encours des emprunts				
. Au début de la période		36 812 500	33 727 600	33 727 600
. A la fin de la période		37 937 500 *	33 727 600	36 812 500
. Moyenne	<b>(B)</b>	37 375 000	33 727 600	35 270 050
- Taux moyen	<b>(A)/(B)</b>	7,08%	7,30%	7,15%

(\*) Encours ajusté de l'effet de l'emprunt STB débloqué le 24 avril 2008 (2 000 000 DT).

**Note 20. Produits des placements :**

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31
	2 008	2 007	décembre 2007
+ Plus value potentielle sur placements	-	-	6
- Moins value potentielle sur placements	(241)	(240)	-
+ Dividendes	489	29 723	29 723
+ Jetons de présence	1 250	-	2 250
<b>Total</b>	<b>1 498</b>	<b>29 483</b>	<b>31 979</b>

**Note 21. Charges de personnel :**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31
	2 008	2 007	décembre 2007
Salaires et compléments de salaires	169 894	153 476	320 890
Charges connexes aux salaires	128 917	114 869	192 586
Cotisations de sécurité sociale	56 530	45 412	100 981
Autres charges sociales	68 971	68 103	115 664
<b>Total</b>	<b>424 311</b>	<b>381 860</b>	<b>730 121</b>

**Note 22. Autres charges d'exploitation :**

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31
	2 008	2 007	décembre 2007
<b><i>Divers achats (1)</i></b>	<b><i>27 319</i></b>	<b><i>18 410</i></b>	<b><i>35 713</i></b>
Achat de matières et fournitures	27 319	18 410	35 713
<b><i>Services extérieurs (2)</i></b>	<b><i>61 438</i></b>	<b><i>55 274</i></b>	<b><i>117 626</i></b>
Locations	42 942	40 734	82 521
Entretiens et réparations	4 444	6 697	13 291
Primes d'assurances	10 379	3 513	14 064
Autres	3 673	4 330	7 750
<b><i>Autres services extérieurs (3)</i></b>	<b><i>110 791</i></b>	<b><i>114 775</i></b>	<b><i>206 947</i></b>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	52 947	56 647	83 707
Publicités, publications, relations publiques	14 191	10 932	15 278
Cotisations et dons	4 000	3 600	17 486
Déplacements, missions et réceptions	15 312	24 972	35 293
Frais postaux et de télécommunications	13 147	11 580	23 718
Services bancaires et assimilés	11 194	7 043	31 467
<b><i>Charges diverses (4)</i></b>	<b><i>-</i></b>	<b><i>-</i></b>	<b><i>31 250</i></b>
Jetons de présence	-	-	31 250
<b><i>Impôts et taxes (5)</i></b>	<b><i>47 235</i></b>	<b><i>42 921</i></b>	<b><i>85 605</i></b>
Impôts et taxes sur rémunérations	7 140	6 284	12 925
T.C.L	38 773	32 995	67 975
Droits d'enregistrement et de timbres	485	3 032	3 306
Autres impôts et taxes	837	610	1 399
<b>Total (1) + (2) + (3) + (4) +(5)</b>	<b>246 784</b>	<b>231 381</b>	<b>477 141</b>

**Note 23. Dotations aux amortissements des immobilisations propres :**

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2007
	2 008	2 007	
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 748	-	1 925
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	25 006	23 554	69 264
<b>Total</b>	<b>26 754</b>	<b>23 554</b>	<b>71 190</b>

**Note 24. Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées :**

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions et le résultat des créances radiées se détaillent ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2007
	2 008	2 007	
+ Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	534 970	638 094	1 462 991
- Reprises de provisions suite au recouvrement des créances	(350 665)	(250 250)	(1 071 330)
+ Pertes sur créances radiées	-	-	1 015 071
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	-	(874 109)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées			
<i>Intérêts inclus dans les loyers antérieurs</i>	-	-	(93 040)
<i>Intérêts de retard antérieurs</i>	-	-	(49 096)
- Récupération de créances passées en pertes	(5 500)	-	-
<b>Total</b>	<b>178 804</b>	<b>387 844</b>	<b>390 488</b>

**Note 25. Trésorerie :**

Le détail des composantes de la trésorerie de la société se présente, au début et à la clôture de la période close le 30 Juin 2008, comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2007
	2 008	2 007	
+ Avoirs en banques	1 266 076	3 791 883	1 347 084
- Découverts bancaires	(4 379 445)	-	-
+ Avoirs en caisse	2 811	3 022	2 811
<b>Total</b>	<b>(3 110 558)</b>	<b>3 794 905</b>	<b>1 349 895</b>

Notes complémentaires relatives à l'état de flux de trésorerie arrêté au 30 juin 2008 :

En DT

Dest	Ncomp	Intitulé	mnt	Texte17
<b>encaissements reçus des clients</b>			<b>19 810 849.795</b>	
41		Clients & comptes rattachés	19 810 070.431	Crédit - Débit
77		Gains extraordinaires	779.364	Crédit - Débit
<b>décaissement pour financement de contrats de leasind</b>			<b>-25 238 927.099</b>	
404		Fournisseurs d'immobilisations	-14 542 717.653	Débit - Crédit
405		Fournisseurs - d'immobilisation - effets à payer	-10 696 209.446	Débit - Crédit
<b>sommes versées aux fournisseurs</b>			<b>-241 613.771</b>	
401		Fournisseurs d'exploitation	-243 234.628	Crédit - Débit
461		Compte d'attente	872.557	Crédit - Débit
615		Entretiens et réparations	250.000	Crédit - Débit
616		Primes d'assurances	498.300	Crédit - Débit
<b>sommes versées aux personnel</b>			<b>-392 533.479</b>	
118		Autres réserves	121.333	Crédit - Débit
421		Personnel- avances & acomptes	-18 200.000	Crédit - Débit
425		Personnel - rémunérations dues	-168 415.421	Crédit - Débit
4321		I R P P	-57 828.782	Crédit - Débit
433		Etat contributions à payer	-9 668.310	Crédit - Débit
451			-48 098.853	Crédit - Débit
453		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-80 443.446	Crédit - Débit
64		Charges de personnel	-10 000.000	Crédit - Débit
<b>interêts payés</b>			<b>-662 962.076</b>	
471		Charges constatées d'avance	-2 583.333	Crédit - Débit
50		Emprunts et autres dettes financières courants	-145 301.945	
627		Services bancaires et assimilés	-8 093.894	Crédit - Débit
651		Charges d'intérêts	-507 473.829	Crédit - Débit
750		Intérêts créditeur des comptes courants bancaires	490.925	Crédit - Débit
<b>impôts &amp; taxes payés</b>			<b>-787 481.778</b>	
4322		Retenue à la source	-396 823.184	Crédit - Débit
434		Etat-impôts sur les bénéfices	-343 492.764	Crédit - Débit
436		Etat taxes sur le chiffre d'affaires	-43 234.930	Crédit - Débit
439		Autres impôts, taxes &versements assimilés	-3 930.900	Crédit - Débit
<b>Autres flux liés à l'exploitation</b>			<b>1 250.000</b>	
733		Jetons de présence et rémunérations d'administrateurs	1 250.000	Crédit - Débit
<b>décais provenant de l'acquisition d'immobilisation corp ou incorp</b>			<b>-51 035.000</b>	
404		Fournisseurs d'immobilisations	-51 035.000	Débit - Crédit
<b>décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation financière</b>			<b>-23 000.000</b>	
26		Autres immobilisations financières	-23 000.000	Débit
<b>encaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation financière</b>				
26		Autres immobilisations financières		Crédit
<b>encaissements provenant des emprunts</b>			<b>4 500 000.000</b>	
16		Emprunts et dettes assimilées	2 000 000.000	Crédit
50		Emprunts et autres dettes financières courants		Crédit
52		Placements courants	2 500 000.000	Crédit - Débit
<b>remboursement d'emprunts</b>			<b>-1 375 000.000</b>	
50		Emprunts et autres dettes financières courants	-1 375 000.000	Débit

5.2.5 - Avis des Commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2008 :

*Finor*

**NEXIA**  
INTERNATIONAL

Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.

Tél : 70 728 450 Fax : 70 728 405  
E-mail finor@planet.tn

 **Financial  
Auditing &  
Consulting**

22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana

Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215  
E-mail : neji.fac@planet.tn

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES  
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2008**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE  
L'ARAB INTERNATIONAL LEASE**

En exécution de la mission de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 06 Juin 2006, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE** pour la période allant du premier janvier au 30 Juin 2008.

***Introduction :***

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE**, comprenant le bilan au 30 juin 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

***Etendue de l'examen :***

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

**Conclusion :**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE** arrêtés au 30 Juin 2008, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**Observation post-conclusion :**

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan, en tant que telles, pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

Les données de juin et décembre 2007 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison.

Tunis, le 29 septembre 2008

**Les Commissaires aux Comptes**

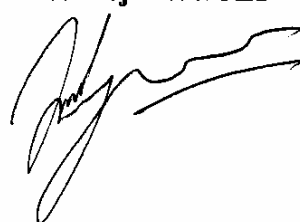
**FINOR**

**Mustapha MEDHLOUB**



**F.A.C**

**Mohammed Néji HERGLI**



Page 5

Notes explicatives des retraitements opérés au 30 juin 2008 au niveau des états financiers publiés arrêtés au 31 décembre 2007 conformément à la norme comptable relative aux contrats de leasing (NCT 41) :

	31/12/2007	Liquidités et équivalents de liquidité	Placement à court terme	Créances issues des opérations leasing	placement à Long terme	Imm. incorporelles	Imm. corporelles	Autres actifs	Concours bancaires et dettes rattachées	Emprunts et dettes rattachées	Dettes envers la clientèle	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres passifs	Capital social	Réserves	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice
<b>ACTIFS</b>																	
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>																	
<b>Actifs Immobilisés</b>																	
Immobilisations incorporelles	60 037					60 037											
Moins: amortissements	(51 472)					(51 472)											
	<b>8 565</b>																
Immobilisations corporelles	366 191						366 191										
Moins: amortissements	(235 551)						(235 551)										
	<b>130 640</b>																
Immobilisations destinées à la location	137 706 606			137 706 606													
Moins: amortissements	(84 634 215)			(84 634 215)													
Moins: provisions	(1 534 358)			(1 534 358)													
	<b>51 538 033</b>																
Immobilisations financières	1 300 665				1 100 000			200 665									
	<b>1 300 665</b>																
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>52 977 903</b>																
Autres actifs non courants	171 303							171 303									
	<b>53 149 205</b>																
<b>ACTIFS COURANTS</b>																	
Clients et comptes rattachés	7 238 790			7 238 790													
Moins: provisions et produits réservés	(5 129 739)			(5 129 739)													
	<b>2 109 051</b>																
Autres actifs courants	979 548								471	393 349						27 717	
Placements et autres actifs financiers	11 895		11 895														
Liquidités et équivalents de liquidités	1 349 896	1 349 896															
	<b>4 450 390</b>																
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>57 599 595</b>																

		31/12/2007	Liquidités et équivalents de liquidité	Placement à court terme	Créances Issues des opérations leasing	placement à Long terme	Imm. incorporelles	Imm. corporelles	Autres actifs	Concours bancaires et dettes rattachées	Emprunts et dettes rattachées	Dettes envers la clientèle	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres passifs	Capital social	Réserves	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice		
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>31/12/2007</b>																		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>																				
Capital social		10 000 000													10 000 000					
Réserves		1 400 839														1 400 839				
Résultats reportés		34 707															34 707			
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>11 435 546</b>																		
Résultat de l'exercice		1 033 400																		1 033 400
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<b>12 468 946</b>																		
<b>PASSIFS</b>																				
<b>Passifs non courants</b>																				
Emprunts		20 687 500									20 687 500									
Autres Passifs Financiers		47 500										47 500								
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>20 735 000</b>																		
<b>Passifs courants</b>																				
Fournisseurs et comptes rattachés		4 233 626											4 233 626							
Autres passifs courants		3 721 155			2 014 800					617	147 784	822 438		735 516						
Concours bancaires et autres passifs financiers		16 440 868									16 440 868									
<b>Total des passifs courants</b>		<b>24 395 649</b>																		
<b>Total des passifs</b>		<b>45 130 649</b>																		
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>57 599 595</b>																		
<b>TOTAL</b>			<b>1 349 896</b>	<b>11 895</b>	<b>51 632 284</b>	<b>1 100 000</b>	<b>8 565</b>	<b>130 640</b>	<b>929 979</b>	<b>146</b>	<b>36 882 803</b>	<b>869 938</b>	<b>4 233 626</b>	<b>707 799</b>	<b>10 000 000</b>	<b>1 400 839</b>	<b>34 707</b>			<b>1 033 400</b>



	31/12/2007	Total des produits de Leasing	Charges financières nettes	Produits des placements	Charges de personnel	Autres charges d'exploitation	Dotations aux amortissements des immobilisations propres	Dotations nettes aux provisions et résultat des créances	Autres gains ordinaires	Impôts sur les bénéfices
<b>Produits d'exploitation</b>										
Revenus Bruts de Leasing	29 810 196	29 810 196								
Autres Produits	203 494	203 494								
Variation des produits réservés	3 547	3 547								
Dotations des immobilisations en location	(24 452 541)	(24 452 541)								
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	<b>5 564 696</b>									
Charges financières nettes	(2 621 987)		(2 621 987)							
Produits des placements	29 729			29 729						
<b>PRODUITS NETS</b>	<b>2 972 438</b>									
<b>Charges d'exploitation</b>										
Charges de personnel	730 121				730 121					
autres charges d'exploitation	477 142					477 142				
dotations aux Amortissements	71 189						71 189			
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	390 488							390 488		
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	<b>1 668 940</b>									
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 303 498</b>									
Autres gains ordinaires	15 181								9 582	
<b>Résultats des activités ordinaires avant impôt</b>	<b>1 318 679</b>									
Impôts sur les sociétés	(285 279)									(285 279)
<b>Résultats des activités ordinaires après impôt</b>	<b>1 033 400</b>									
		5 564 696	(2 618 638)	31 979	730 121	477 142	71 189	390 488	9 582	(285 279)

	31/12/2007	31/12/2007	Encasements reçus des clients	Décaissements pour financement de contrats de leasing	Sommes versés aux fournisseurs	Sommes versés au personnel	Intérêts payés	Impôts payés	Autres flux liés à l'exploitation	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	Encasements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	Encasements provenant de la cession d'immobilisations financières	Encasements provenant des emprunts	Remboursement d'emprunts	Trésorerie au début de l'exercice	Trésorerie à la clôture de l'exercice
Flux de trésorerie liés à l'exploitation																	
Encasements reçus des clients	33 794 441	33 794 441	33 794 441														
sommes versés aux fournisseurs	(388 670)	(388 670)			(388 670)												
Sommes versés au personnel	(636 077)	(636 077)			(636 077)												
Intérêts payés	(2 765 981)	(2 765 981)				(2 765 981)											
Impôts et taxes payés	(584 092)	(584 092)					(584 092)										
Autres flux liés à l'exploitation de (affectés à) l'exploitation	17 685	17 685						17 685									
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	29 437 306	29 437 306															
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement																	
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(32 777 550)	(32 777 550)		(32 695 548)						(81 982)							
Encasements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	13 000	13 000									13 000						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(45 400)	(45 400)										(45 400)					
Encasements provenant de la cession d'immobilisations financières	8 460	8 460											8 460				
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(32 801 470)	(32 801 470)															
Flux de trésorerie liés aux activités de financement																	
Dividendes et autres distributions	0	0															
Encasement provenant des emprunts	23 000 000	23 000 000												23 000 000			
Remboursement d'emprunts	(19 915 100)	(19 915 100)													(19 915 100)		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	3 084 900	3 084 900															
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	0	0															
Variation de trésorerie	(279 264)	(279 264)															
Trésorerie au début de l'exercice	1 629 160	1 629 160														1 629 160	
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 349 896	1 349 896	33 794 441	(32 695 548)	(388 670)	(636 077)	(2 765 981)	(584 092)	17 685	(81 982)	13 000	(45 400)	8 460	23 000 000	(19 915 100)	1 629 160	1 349 896

### 5.3 - Engagements hors bilan au 30 juin 2008 :

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
<b>Engagements donnés</b>			
Engagements sur opérations de leasing	2 642 341	2 679 010	1 788 845
Intérêts sur emprunts obligataires	2 130 764	845 000	2 669 514
Intérêts sur crédits Bancaires	773 644	1 200 889	982 193
Intérêts sur certificats de leasing BEST Bank	38 603	38 510	39 413
<b>Total</b>	<b>5 585 352</b>	<b>4 763 409</b>	<b>5 479 966</b>

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
<b>Engagements reçus</b>			
Intérêts à échoir sur crédit de leasing	9 171 957	6 819 964	7 646 496
Hypothèques	807 000	1 182 000	807 000
Avals bancaires sur emprunts obligataires et Billets de Trésorerie	10 438 750	13 845 000	11 633 750
<b>Total</b>	<b>20 417 707</b>	<b>21 846 964</b>	<b>20 087 246</b>

## 5.4 - Engagements financiers au 30 juin 2008 :

(en dinar)

TYPE D'ENGAGEMENT	VALEUR TOTALE	TIERS	DIRIGEANTS	ENTREPRISES LIEES	ASSOCIE	PROVISIONS
<b>1) Engagements donnés</b>						
<b>a. Garanties personnelles</b>						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres Garanties						
<b>b. Garanties réelles</b>						
- Hypothèques						
- Nantissements						
<b>c. Effets escomptés et non échus</b>						
<b>d. Créances à l'exportation mobilisées</b>						
<b>e. Abondant de créance</b>						
<b>f. Engagement sur titre non libéré</b>						
<b>g. Engagement par signature/ leasing</b>	2 642 341	2 642 341				
<b>h. Engagement / intérêts d'emprunts</b>	2 943 011	2 943 011				
<b>TOTAL</b>	<b>5 585 352</b>	<b>5 585 352</b>				
<b>2) Engagements reçus</b>						
<b>a. Garanties personnelles</b>						
<b>b. Cautionnement</b>						
<b>c. Aval</b>	10 438 750	5 219 375		5 219 375*		
<b>d. Autres Garanties</b>						
<b>e. Garanties réelles</b>						
- Hypothèques	807 000	807 000				
- Nantissement						
<b>f. Effets escomptés et non échus</b>						
<b>g. Créances à l'exportation mobilisées</b>						
<b>h. Engagement / intérêts à échoir sur les crédits de leasing</b>	9 171 957	9 171 957				
<b>TOTAL</b>	<b>20 417 707</b>	<b>15 198 332</b>		<b>5 219 375</b>		
<b>3) Engagements réciproques</b>						
- Emprunt obtenu non encore encaissé						
- Crédit consenti non encore versé						
- Opération de portage						
- Crédit documentaire						
- Commande d'immobilisation						
- Commande de longue durée						
- Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective.						
<b>TOTAL</b>						

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES	MONTANT GARANTI	VALEUR COMPTABLE DES BIENS DONNES EN GARANTIE	PROVISION
- Emprunt obligataire			
- Emprunt d'investissement			
- Emprunt courant de gestion			
- Autres			

(\*) : Avals accordés par la BTK à l'AIL sur billets de trésorerie et emprunts obligataires

## 5.5 - Encours des crédits contractés par l'AIL au 30 juin 2008 :

### 5.5.1 - Encours des emprunts obligataires émis par l'AIL :

(en DT)

Emprunts Obligataires	Montants	Échéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 30/06/2008
AIL 2005	10 000 000	15/08/2010	6,500%	5 ans	6 000 000
AIL 2007	10 000 000	17/12/2012	6,875%	5 ans	10 000 000
<b>Total</b>	<b>20 000 000</b>				<b>16 000 000</b>

En 2008, l'AIL a émis un emprunt obligataire « AIL 2008 » pour un montant de 10 MD réparti en 100 000 obligations portant jouissance unique en intérêts à partir du 30/09/2008 et remboursables annuellement le 30 septembre à raison de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième (1/5) de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus calculés au taux de 6, 5% brut l'an.

### 5.5.2 - Encours des emprunts bancaires contractés par l'AIL :

(En DT)

Crédits Bancaires	Montants	Durée	Modalité de remboursement	Taux d'intérêt	Encours au 30/06/2008
BEST BANK	10 000 000	3 ans	Renouvelable tous les 3 mois	TMM+2%	10 000 000
BTK	3 000 000	5 ans	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	TMM+1,75%	2 437 500
BTE	3 000 000	5 ans	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	TMM+2%	3 000 000
STB	2 000 000	5 ans	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	TMM+2%	2 000 000
<b>Total</b>					<b>17 437 500</b>

### 5.5.3 - Encours des billets de trésorerie émis par l'AIL :

Souscripteur	Echéance	Durée	Montants (en DT)	Taux d'intérêt	Encours au 30/06/2008
Placement Obligataire SICAV	04/01/2010	553 jours	200 000	6,50%	200 000
SICAV L'EPARGNANT	04/01/2010	553 jours	250 000	6,50%	250 000
TUNISIE SICAV	04/01/2010	553 jours	450 000	6,50%	450 000
BH Obligataire SICAV	04/01/2010	553 jours	1 100 000	6,17%	1 100 000
BH Obligataire SICAV	31/03/2009	274 jours	1 000 000	6,38%	1 000 000
BH Obligataire SICAV	16/03/2010	624 jours	1 000 000	6,59%	1 000 000
TTUNIS CENTER	18/07/2008	18 jours	1 500 000	6,00%	1 500 000
SCIF	19/07/2008	19 jours	1 000 000	6,00%	1 000 000
<b>Total</b>			<b>6 500 000</b>		<b>6 500 000</b>

## 5.6 - Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire AIL 2008 :

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
<b>OPCVM</b>	<b>14</b>	<b>80 000</b>	<b>8 000 000</b>	<b>80%</b>
SICAV	11	69 000	6 900 000	69%
FCP	3	11 000	1 100 000	11%
<b>Banques</b>	<b>1</b>	<b>20 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>20%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>100 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>100%</b>

## 5.7 - Soldes intermédiaires de gestion au 30 juin 2008 :

Montants exprimés en dinar tunisien

	PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
		30 juin	Décembre		30 juin	Décembre		30 juin	Décembre
		2008	2007*		2008	2007*		2008	2007*
Intérêts conventionnels	3 013 700	2 586 365	5 323 717	Charges Financières Nettes	1 455 657	1 271 619			
Intérêts intercalaires	10 761	6 543	21 051						
Pré loyers	22 742	17 545	33 937						
Intérêts de retard	20 217	52 610	126 433						
Variation des intérêts réservés	(17 292)	(64 431)	3 547						
Autres produits sur Opérations de leasing	35 441	37 761	56 010						
<b>Produits de leasing</b>	<b>3 085 569</b>	<b>2 636 394</b>	<b>5 564 695</b>	<b>Total des Charges Financières Nettes</b>	<b>1 455 657</b>	<b>1 271 619</b>	<b>Marge Commerciale (PNB)</b>	<b>1 629 912</b>	<b>2 946 057</b>
Marge Commerciale (PNB)	1 629 912	1 364 775	2 946 057	Autres charges d'exploitation	246 784	231 381			
Produits des placements	1 498	29 483	31 979	Charges de personnel	424 311	381 860			
<b>Sous Total</b>	<b>1 631 410</b>	<b>1 394 258</b>	<b>2 978 036</b>	<b>Sous Total</b>	<b>671 095</b>	<b>613 241</b>	<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>960 315</b>	<b>1 770 774</b>
Excédent Brut d'Exploitation	960 315	781 017	1 770 774	Dotations aux amortissements	26 754	23 554			
Reprises sur provisions :				Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	534 970	638 094			
- suite au recouvrement des créances	356 165	250 250	1 071 330	Pertes sur créances radiées					
- suite à la radiation des créances			1 016 245	Impôts sur les sociétés	264 437	16 497			
Autres produits ordinaires	779		9 582						
<b>Sous Total</b>	<b>1 317 259</b>	<b>1 031 267</b>	<b>3 867 931</b>	<b>Sous Total</b>	<b>826 161</b>	<b>678 145</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>491 098</b>	<b>1 033 400</b>
							<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>491 098</b>	<b>1 033 400</b>

(\*) Retraité à des fins comparatives.

## 5.8 - Tableau de mouvement des capitaux propres au 30/06/2008 :

Montants exprimés en dinar tunisien

	Capital Social	Réserve Légale	Réserve Extraordinaire	Réserve facultative	Réserve pour FRGB*	Réserves pour Fonds Social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Soldes au 31 décembre 2005</b>	10 000 000	101 477	650 000		0	221 661	(1 449 829)	767 460	10 290 768
Affectations approuvées par l'AGO du 06/06/2006								(767 460)	0
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social						6 381			6 381
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes						(3 721)			(3 721)
Résultat de l'exercice 2006								1 139 956	1 139 956
<b>Soldes au 31 décembre 2006</b>	10 000 000	101 477	650 000		0	224 321	(682 369)	1 139 956	11 433 385
Affectations approuvées par l'AGO du 06/06/2007					400 000			(1 139 956)	0
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social		22 880				6 730			6 730
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes						(4 569)			(4 569)
Résultat de l'exercice 2007								1 033 400	1 033 400
<b>Soldes au 31 décembre 2007</b>	10 000 000	124 357	650 000		400 000	226 482	34 707	1 033 400	12 468 946
Affectations approuvées par l'AGO du 5 juin 2008		53 405		400 000		50 000		(633 400)	0
Dividendes versés au titre de l'exercice 2007								(400 000)	(400 000)
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social						3 279			3 279
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes						(2 030)			(2 030)
Résultat de la période close le 30/06/2008								491 098	491 098
<b>Soldes au 30 juin 2008</b>	10 000 000	177 762	650 000	400 000	400 000	277 732	164 701	491 098	12 561 293

(\*) Fonds pour Risques Bancaires Généraux

## 5.9 - Affectation des résultats des trois derniers exercices :

Montants exprimés en dinar tunisien

	2 005	2 006	2 007
Bénéfice net de l'exercice	767 459,686	1 139 956,009	1 033 399,832
+ Report à nouveau	(1 449 829,319)	(682 369,633)	34 707,057
= Total	(682 369,633)	457 586,376	1 068 106,889
- Réserve légale	0,000	22 879,319	53 405,345
Solde	(682 369,633)	434 707,057	1 014 701,544
Dividendes	0,000	0,000	400 000,000*
Réserve pour risques bancaires généraux	0,000	400 000,000	0,000
Réserve Facultative	0,000	0,000	400 000,000
Réserves pour fonds social	0,000	0,000	50 000,000
Résultats reportés	(682 369,633)	34 707,057	164 701,544

(\*) Décidés par l'AGO du 5 juin 2008.

## 5.10 - Evolution des produits nets et du résultat d'exploitation :

Montants exprimés en dinar tunisien

Désignation	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Intérêts et produits de leasing	3 085 569	2 636 394*	5 564 695*
Produit net	1 631 410	1 394 258*	2 978 037*
Résultat d'exploitation	754 756	369 618*	1 309 096*
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Revenus de leasing / action	3,086	2,636	5,565
Produit net / action	1,631	1,394	2,978
Résultat d'exploitation / action	0,755	0,370	1,309

(\*) Retraités pour les besoins de la comparaison.

## 5.11 - Evolution du résultat net :

Montants exprimés en dinar tunisien

Désignation	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Résultat Avant Impôts	755 536	369 618	1 318 678
Impôts sur les sociétés	(264 437)	(16 497)	(285 279)
<b>Résultat Net d'Impôts</b>	<b>491 098</b>	<b>353 121</b>	<b>1 033 400</b>
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
<b>Résultat par Action Avant Impôts</b>	<b>0,756</b>	<b>0,370</b>	<b>1,319</b>
<b>Résultat par Action Net d'Impôts</b>	<b>0,491</b>	<b>0,353</b>	<b>1,033</b>
<b>Résultat Avant Impôts / Capital Social</b>	<b>7,56%</b>	<b>3,70%</b>	<b>13,19%</b>
<b>Résultat Net d'Impôts / Capital Social</b>	<b>4,91%</b>	<b>3,53%</b>	<b>10,33%</b>



## 5.12 - Evolution de la marge brute d'autofinancement :

Montants exprimés en dinar tunisien

Désignation	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Résultat Net	491 098	353 121	1 033 400
Dotations aux amortissements	26 754	23 554	71 190
Dotations nettes aux provisions	178 804	387 844	390 488
<b>Marge Brute d'Autofinancement</b>	<b>696 656</b>	<b>764 519</b>	<b>1 495 078</b>

## 5.13 - Indicateurs de gestion et ratios :

Indicateurs de gestion :

Indicateurs de gestion (en 1000 dinars)	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Résultat net de la période (1)	491	353	1 033
Engagements (2) (Créances issues d'opérations de leasing + Placements à court terme + Placements à long terme)	60 223	49 005	52 744
Fonds propres (avant résultat net) (3)	12 070	11 435	11 436
Capitaux propres avant affectation	12 561	11 788	12 469
Créances issues d'opérations de leasing	59 111	47 894	51 632
Créances classées (4)	10 241	12 931	9 776
Produits réservés (5)	752	945	735
Total provisions (6)	6 114	6 800	5 930
Emprunts et dettes rattachées (7)	40 686	37 308	36 883
Total bilan	63 058	53 898	55 163
Produits de leasing	3 086	2 636	5 565
Charges financières (8)	1 456	1 272	2 619
Total charges d'exploitation	698	637	1 278
Produits nets	1 631	1 394	2 978

Ratios :

Ratios propres aux sociétés de leasing	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	20,0%	23,3%	21,7%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	4,1%	3,1%	9,0%
Taux de créances classées (4)/(2)	17,0%	26,4%	18,5%
Ratio de couverture des créances classées (5)+(6)/(4)	67,0%	59,9%	68,2%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT (*)	-	-	24,2%

(\*) : Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres nets représentent au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

<b>Ratios de structure</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2007</b>
Capitaux propres avant affectation/Total bilan	19,9%	21,9%	22,6%
Emprunts et dettes rattachés/Total bilan	64,5%	69,2%	66,9%
Créances issues d'opérations de leasing /Total bilan	93,7%	88,9%	93,6%
Emprunts et dettes rattachés + dettes envers la clientèle / Créances issues d'opérations de leasing	70,4%	80,0%	73,1%

<b>Ratios de gestion</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2007</b>
Charges de personnel/Produits nets	26,0%	27,4%	24,5%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	13,5%	12,2%	26,0%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/Produits nets)	42,8%	45,7%	42,9%
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées/Produits nets	11,0%	27,8%	13,1%

<b>Ratios de rentabilité</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2007</b>
ROE (Résultat net/Capitaux propres avant résultat net)	4,1%	3,1%	9,0%
ROA (Résultat net/Total bilan)	0,8%	0,7%	1,9%
Résultats net/Produits nets	30,1%	25,3%	34,7%
Produits de leasing/Créances issus d'opération de leasing	5,2%	5,5%	10,8%
Produits nets/Total bilan	2,6%	2,6%	5,4%

## CHAPITRE 6- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

### 6.1 - Conseil d'Administration :

#### 6.1.1 - Membres des organes d'administration :

MEMBRE	REPRESENTE PAR	MANDAT	ADRESSE
<b>PRESIDENT</b>			
Sahbi KNANI	Lui même	2006-2008	Tunis
<b>ADMINSITRATEURS</b>			
Banque Tuniso-Koweïtienne - BTK	Imededdine CHRIF*	2006-2008	Tunis
	Chokri BEN AYED	2006-2008	Tunis
	Patrice MAZZEI**	2006-2008	Tunis
	Boubaker ESGHAIER	2006-2008	Tunis
Union Internationale de Banques - UIB	Taher HEDRICHE	2006-2008	Tunis
The Arab Investment Company - TAIC	Mohamed Lamine DIDI	2006-2008	A. Saoudite
	Abdellatif LOUSSAIEF	2006-2008	Tunis
The Arab Fisheries Company - AFC	Mohamed Khaled ABBOODI	2006-2008	A. Saoudite
Société Tunisienne des Banques - STB	Mohamed TRIFA	2006-2008	Tunis

(\*) Désigné par l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2008 en remplacement de monsieur Wahid MALLEK.

(\*\*) Désigné par l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2008 en remplacement de monsieur Mohamed Ali MLOUKA.

#### 6.1.2 - Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société :

Membre	Fonction dans la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
Monsieur Sahbi KNANI	Président du Conseil	06/06/2006	Tunis
Monsieur Chokri BEN AYED	Directeur Général	10/06/2003	Tunis

Les autres membres du conseil d'administration n'ont pas de fonctions dans la société.

#### 6.1.3 - Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années :

MEMBRE	FONCTIONS EN DEHORS DE LA SOCIETE DURANT LES TROIS DERNIERES ANNEES
<b>Président du Conseil</b> Sahbi KNANI	Directeur central du crédit (UIB)
<b>Directeur Général</b> Chokri BEN AYED	Détaché de la BTK depuis l'année 2003

#### 6.1.4 - Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :

MEMBRE	MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES
Sahbi KNANI	- Administrateur dans l'International Recouvrement IRC.
Chokri BEN AYED	- Administrateur dans l'International SICAR ; - Administrateur dans Unvers Invest SICAR ; - Administrateur dans la société Tunis Center ; - Administrateur dans la STPI.
Imededdine CHRIF	- Administrateur dans la SCIF - Intermédiaire en bourse ; - Administrateur dans la société Tunis Center ; - Administrateur dans Unvers participation SICAF ; - Administrateur dans la société El Istifa.
Patrice MAZZEI	- Administrateur dans la SCIF - Intermédiaire en bourse ; - Administrateur dans Unvers participation SICAF ; - Administrateur dans la société El Istifa.
Boubaker ESGHAIER	- Président du Conseil de Unvers Obligation SICAV ; - Administrateur dans la SCIF - Intermédiaire en bourse ; - Administrateur dans la société Tunis Center ; - Administrateur dans Unvers participation SICAF ; - Administrateur dans la société El Istifa ; - Administrateur dans la STPI.
Taher HEDRICHE	- Administrateur dans la société SIBTEL ; - Administrateur dans la société IBS ; - Administrateur dans la société INI - Intermédiaire en bourse.

#### 6.1.5 - Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent :

MEMBRE	REPRESENTE PAR	FONCTION AU SEIN DE LA SOCIETE QU'IL REPRESENTE
Banque Tuniso-Koweïtienne - BTK	Imededdine CHRIF	Directeur du réseau et de l'exploitation
	Boubaker ESSGHAIER	Directeur Central Financier et des Participations
	Patrice MAZZEI	Directeur du risque
Union Internationale de Banques -UIB	Taher HEDRICHE	Directeur Central de la Trésorerie
The Arab Investment Company - TAIC	Mohamed Lamine DIDI	Loan Manager
	Abdellatif LOUSSAIEF	Directeur du Bureau de Tunis
The Arab Fisheries Company - AFC	Mohamed Khaled ABBOUDI	Président Directeur Général
Société Tunisienne des Banques- STB	Mohamed TRIFA	Directeur Central des Filiales

## 6.2 - Intérêts des dirigeants dans la société :

### 6.2.1 - Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2007 :

- Rémunération des membres du Conseil d'Administration : 25 000 dinars nets sous forme de jetons de présence, soit 2 500 dinars nets par administrateur.
- Avantage en nature accordé aux membres des organes d'administration : Deux billets d'avion pour les deux administrateurs saoudiens pour assister au conseil d'administration de la société soit une valeur de 19 500 dinars et 9 375 dinars à titre de remboursement des frais de déplacements.
- Rémunération des membres de direction :
  - Président du conseil : 3 529 dinars brut par an ;
  - Directeur Général : 105 633 dinars brut par an.
- Avantages en nature accordés au Directeur Général :
  - Une voiture de fonction ;
  - 500 litres de carburants par mois ;
  - La prise en charge des factures eau, électricité et gaz.Soit un total de 10 760 dinars par an (y compris le carburant).

*Il est à signaler que la rémunération du Directeur Général de l'AIL totalise 116 393 dinars dont 109 241 dinars pris en charge par la BTK.*

### 6.2.2 - Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2007 :

Néant

## 6.3 - Contrôle :

Commissaires aux Comptes	Adresse	Mandat
<b>FINOR</b> Société d'Expertise Comptable Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Mustapha MEDHIOUB	Immeuble International City Center - Tour des bureaux Centre Urbain Nord - 1082 Tunis. Tél: 70 728 450 Fax: 70 728 405 E-mail: finor@planet.tn	2006, 2007 et 2008*
<b>Financial Auditing &amp; Consulting</b> Société d'Expertise Comptable Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Mohamed Néji HERGLI	22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 - 2087 Ariana Tél: 71 230 666 Fax: 71 234 215 E-mail : neji.fac@planet.tn	2006, 2007 et 2008**

\* Mandat renouvelé par l'AGO du 6 juin 2006

\*\* Deuxième Commissaire aux Comptes nommé par l'AGO du 6 juin 2006

## 6.4 - Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital :

Au cours de l'exercice 2007, les transactions avec les parties liées se résument comme suit:

**La Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK :**

Le montant décaissé par l'AIL au titre des prestations fournies par la BTK s'élève à 427 425 dinars et se détaille comme suit :

- Commissions d'aval sur emprunts obligataires et billets de trésorerie	32 499
- Commissions bancaires sur versements effets	11 055
- Commissions bancaires sur versements chèques	3 895
- Intérêts sur découverts bancaires	100 981
- Intérêts sur crédit bancaire	212 882
- Charges locatives	53 613
- Jetons de présence	12 500
<b>Total</b>	<b>427 425</b>

Le montant encaissé par l'AIL au titre des intérêts créditeurs s'élève à 2 072 dinars.

Le montant des prestations fournies par la BTK au titre d'affectation d'un cadre salarié de la Banque en tant que Directeur Général de l'AIL s'élève à 109,241 mDT.

Au 30/06/2008, les avals accordés par la BTK à l'AIL sur billets de trésorerie et emprunts obligataires totalisent 5 219 375 dinars.

**L'Union Internationale de Banques –UIB :**

Le montant décaissé par l'AIL au titre des prestations fournies par l'UIB s'élève à 6 250 dinars brut et représente les jetons de présence au titre de l'exercice 2007.

La société n'entretient pas de relations avec les autres administrateurs.

## CHAPITRE 7- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

### 7.1 - Evolution récente et orientations :

#### 7.1.1 - Evolution récente :

Durant les neuf premiers mois de l'année 2008, les parts de marché de l'Arab International Lease se sont améliorées en passant pour les approbations de 3,37% au 30/06/2007 à 4,14% au 30/09/2008, pour les mises en force de 4,36% à 5,17%, au 30/09/2008 et pour les encours financiers de 4,73% au 30/09/2007 à 4,84% au 30/09/2008.

Au 30/09/2008, le volume total des approbations a atteint la somme de 31,625 MD contre 22,599 MD au 30/09/2007, enregistrant ainsi une hausse de 39,9%.

Ces approbations ont été accordées pour le financement de 562 opérations de leasing.

Les mises en force ont enregistré une progression de 35,0% atteignant 30,978 MD au 30/09/2008 contre 22,952 MD au 30/06/2007.

Les mises en force ont touché 549 opérations de leasing.

Les encours financiers sur contrats de leasing totalisent au 30/09/2008 la somme de 59,325 MD contre 48,328 MD au 30/09/2007 soit une augmentation de 22,7%.

#### 7.1.2 - Orientations :

Durant les prochaines années, l'AIL projette d'augmenter son intervention sur le marché par l'exploitation du réseau commercial de la BTK en procédant à l'installation de guichets de leasing dans les agences futures de la BTK à l'intérieur du pays et d'accentuer ses actions commerciales par la mise en place d'un programme de marketing plus agressif.

D'autre part, l'AIL s'engage à maintenir une politique rigoureuse de maîtrise des risques et à perfectionner davantage ses procédures de recouvrement afin de consolider ses assises financières.

### 7.2 - Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir de l'AIL ont été établies sur la base des états financiers au 31/12/2007 tels que retraités au 30/06/2008 selon les dispositions de la norme comptable 41 relative aux contrats de location.

Les prévisions et les hypothèses sous-jacentes de la période 2008-2013 ont été approuvées par le Conseil d'Administration du 5/11/2008.

Pour le présent prospectus, certaines informations financières prévisionnelles concernant l'activité de la société et ses ressources futures de financement ont dû être modifiés par rapport au dernier prospectus « AIL 2008 » compte tenu des réalisations jusqu'à fin septembre 2008 et ce, pour les éléments suivants :

#### Evolution des mises en force :

Contrairement aux précédentes projections basées sur une évolution de l'AIL sans ouverture de nouvelles agences, le scénario actuel, est basé sur l'évolution de l'activité de la BTK en tenant compte de l'installation de guichets de leasing dans les agences futures de la BTK à l'intérieur du pays dans les grandes villes : (Sousse

2009, Sfax 2009, Gabes 2010 et Nabeul 2011) et repose sur une synergie avec le reste des agences de la BTK.

Conséquence de l'évolution de l'activité de la BTK et de l'ouverture des points de ventes, les projections actuelles sont basées sur une croissance plus rapide des mises en forces:

(en MD)

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Mises en force « AIL 2008 »	33,5	35,5	37,6	39,9	42,3
Mises en force « AIL 2009-1 »	35,0	53,0	65,0	79,0	107,0

### Les ressources :

La croissance plus importante des mises en force a généré des besoins en emprunts et crédits bancaires supplémentaires.

(en 1000 D)

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Programme de financement « AIL 2008 »	10	11	16	15	15
Programme de financement actualisé « AIL 2009-1 »	12	30	42	49	68

### Les Provisions :

Les provisions ont été calculées sur la même base de 0.9% de l'encours et ont évolué suite à l'augmentation des encours.

(en MD)

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Dotations aux provisions « AIL 2008 »	492	521	552	586	621
Actualisation des dotations aux provisions « AIL 2009-1 »	556	779	1032	1309	1686

### Les Frais de personnel

Les frais de personnel ont évolué en conséquence des recrutements nécessités par les ouvertures de nouveaux points de ventes.

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Nouveaux recrutés	1	3	2	2	1

### Les Autres charges

L'augmentation des autres charges est due aux frais de 24 000 dinars l'an prévus par nouveau guichet ainsi que les frais de publicité estimés à 0,5% des produits nets.

### Les investissements

La principale modification consiste en l'acquisition d'un terrain pour la construction d'un dépôt pour le matériel récupéré :

(en MD)

Année	2009	2010	2011
Terrain	200		
Constructions		100	150
<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>100</b>	<b>150</b>



La société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

## 7.2.1 - Hypothèses de base :

Compte tenu des évolutions récentes et des orientations générales et commerciales de la société, les hypothèses de base retenues pour l'établissement des informations financières prévisionnelles pour la période 2008 – 2013 se présentent comme suit :

### 1. Les mises en force :

La moyenne de croissance des mises en forces du secteur sur la période 1998-2006 était de 7,5% l'an et une croissance record de 37% en 2007 par rapport à 2006. Pour la période 2009-2013 la croissance moyenne du secteur est supposée de 8% l'an.

Au 30 septembre 2008, les mises en force de la l'AIL ont atteint 31 MD. Sur cette base, le niveau des mises en force en 2008 est estimé à 35 MD.

Pour la période 2008-2013, l'évolution de l'activité de l'AIL est comme suit :

Année	2008E	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Mises en force Secteur	788	851	920	993	1 073	1 159
Part de marché AIL	4,4%	6%	7%	8%	10%	10%
Mises en force (AIL)	35,0	53,0	65,0	79,0	107,0	116,0

(en MD)

E : Estimé

P : Prévisionnel

Ce scénario ambitieux de croissance de l'AIL (10%) en 2012, est basé sur l'évolution de l'activité de la BTK en tenant compte de l'installation de guichets de leasing dans les agences futures de la BTK à l'intérieur du pays dans les grandes villes : (Sousse 2009, Sfax 2009, Gabes 2010 et Nabeul 2011) adapté au planning d'ouverture de ces agences communiqué par la BTK.

De même, il repose sur une synergie avec le reste des agences de la BTK.

La répartition des mises en force par type, taux et durées se présentent comme suit :

INVESTISSEMENT	PROPORTION (%)	TAUX (%)	DUREE (mois)	MISES EN FORCE (en 1000 DT)					
				2008E	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
<b>LEASING MOBILIER</b>	<b>85</b>								
Matériel roulant léger	30	11,5	42	10 500	15 900	19 500	23 700	32 100	34 800
Matériel roulant lourd	15	12	48	5 250	7 950	9 750	11 850	16 050	17 400
Matériel roulant utilitaire	25	12	42	8 750	13 250	16 250	19 750	26 750	29 000
Equipements	10	12	48	3 500	5 300	6 500	7 900	10 700	11 600
Autres	5	12	36	1 750	2 650	3 250	3 950	5 350	5 800
<b>LEASING IMMOBILIER</b>	<b>15</b>	11	84	5 250	7 950	9 750	11 850	16 050	17 400
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>			<b>35 000</b>	<b>53 000</b>	<b>65 000</b>	<b>79 000</b>	<b>107 000</b>	<b>116 000</b>

E : Estimé

P : Prévisionnel

## 2. Les ressources

Pour réaliser ce programme, la société aura à mobiliser annuellement les crédits et emprunts supplémentaires suivants :

EN 1000 DT

	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Crédits Bancaires	10 000	12 000	14 000	18 000	20 000
Emprunts obligataires	20 000	30 000	35 000	50 000	50 000
<b>Total</b>	<b>30 000</b>	<b>42 000</b>	<b>49 000</b>	<b>68 000</b>	<b>70 000</b>

E : Estimé

P : Prévisionnel

## 3. Les investissements

Les investissements propres évolueront comme suit :

EN 1000 DT

Année	2008E	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Mobilier et matériel roulant	145	100	80	80	70	70
Terrain		200				
Constructions			100	150		
<b>Total</b>	<b>145</b>	<b>300</b>	<b>180</b>	<b>230</b>	<b>70</b>	<b>70</b>

E : Estimé

P : Prévisionnel

## 4. Les produits de leasing :

Les produits de leasing ont été calculés en tenant compte de l'encours actuel et des mises en forces projetées.

EN 1000 DT

Année	2007	2008E	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
<b>Total des produits de Leasing</b>	<b>5 565</b>	<b>6 408</b>	<b>8 224</b>	<b>11 361</b>	<b>14 700</b>	<b>19 187</b>	<b>23 284</b>
Taux d'évolution		15,1%	28,3%	38,1%	29,4%	30,5%	21,4%

E : Estimé

P : Prévisionnel

## 5. Couverture des risques :

Les provisions ont été calculées sur la base de 0,9% de l'encours.

En 1000 DT

	2007	2008E	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Encours	50 532	61 776	86 539	114 616	145 451	187 288	219 849
Dotations aux provisions	391	556	779	1 032	1 309	1 686	1 979
Taux d'évolution		42,2%	40,1%	32,4%	26,9%	28,8%	17,4%

E : Estimé

P : Prévisionnel

## 6. Frais de personnel

Les frais de personnel ont été calculés sur la base d'une augmentation moyenne de 8% l'an et des recrutements nouveaux.

L'évolution des frais de personnel, pour la période 2008-2013, est estimée comme suit :

	2007	2008E	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Nouveaux recrutés		1	3	2	2	1	
Frais de personnel	730	798	922	1 036	1 159	1 272	1 373
Taux d'évolution		9,4%	15,5%	12,3%	11,9%	9,7%	8,0%

E : Estimé

P : Prévisionnel

## 7. Charges financières :

La méthode de l'encours moyen, base de calcul des charges des intérêts prévisionnels, a été adoptée pour tenir compte de l'échelonnement sur toute l'année aussi bien des remboursements que des utilisations des crédits.

Année	Montant (1000 DT)	Remboursements (en 1000 DT)					
		2008E	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
EO AIL 2005	10 000	2 000	2 000	2 000			
BILLETS DE TRESORERIE 2005	5 000	1 000	1 000	3 000			
crédit BTK	3 000	750	750	750	562	0	
crédit BTE	3 000	376	750	750	750	376	
Emprunt obligataire « AIL 2007 »	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	0
Emprunts 2008	12 000		2 400	2 400	2 400	2 400	2 400
Emprunts 2009	30 000			6 000	6 000	6 000	6 000
Emprunts 2010	42 000				8 400	8 400	8 400
Emprunts 2011	49 000					9 800	9 800
Emprunts 2012	68 000						13 600
Emprunts 2013	70 000						
<b>Remboursements par an</b>		<b>6 126</b>	<b>8 900</b>	<b>16 900</b>	<b>20 112</b>	<b>28 976</b>	<b>40 200</b>

<b>ENCOURS FIN DE PERIODE*</b>	<b>42 686</b>	<b>63 786</b>	<b>88 886</b>	<b>117 774</b>	<b>156 798</b>	<b>186 598</b>
Encours moyen	39 749	53 236	76 336	103 330	137 286	171 698
Taux de rémunération	7,00%	7,05%	7,10%	7,15%	7,20%	7,25%
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>2 782</b>	<b>3 753</b>	<b>5 420</b>	<b>7 388</b>	<b>9 885</b>	<b>12 448</b>

(\*) Y compris Les certificats de leasing de la BEST BANK d'un montant de 10 millions de dinars qui seront remboursés et renouvelés annuellement.

## 8. Autres charges d'exploitation :

Les autres charges évolueront de 5% l'an, auxquelles s'ajoutent les frais de 24 000 dinars l'an par nouveau guichet ainsi que les frais de publicité estimés à 0,5% des produits nets

## 9. Impôts

La société disposait d'une réserve de provisions ayant subi l'impôt qui a été utilisée en grande partie en 2005 et 2006 et consommée en 2007. Le taux d'imposition retenu est le taux légal:35%

## 10. Distribution des dividendes :

L'AIL envisage de reprendre la distribution des dividendes à partir de l'exercice 2007 selon le tableau suivant :

	2008E	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Dividendes (en 1000 DT)	600	800	1 000	1 200	1 400	1 500
% du capital	6%	8%	10%	12%	14%	15%

E : Estimé

P : Prévisionnel

## 7.2.2 - Bilans prévisionnels :

Montants exprimés en mille dinars tunisiens

ACTIF	2007	2008E	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Liquidités et équivalents de liquidité	1 350	2 524	1 466	248	548	771	31
Placements à court terme	12	0	0	0	0	0	0
Créances Issues des opérations leasing	51 632	64 512	89 066	117 579	149 115	192 140	226 136
Placement à long terme	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
Valeurs immobilisées	139	211	434	540	667	591	533
Autres actifs	930	986	1 045	1 108	1 174	1 245	1 319
<b>Total Actif</b>	<b>55 163</b>	<b>69 333</b>	<b>93 110</b>	<b>120 575</b>	<b>152 604</b>	<b>195 846</b>	<b>229 119</b>
<b>PASSIF</b>							
Concours bancaires et dettes rattachées	0	0	0	0	0	0	0
Emprunts et dettes rattachées	36 883	52 686	73 786	98 886	127 774	166 798	196 598
Dettes envers la clientèle	870	957	1 053	1 158	1 274	1 401	1 541
Fournisseurs et comptes rattachés	4 234	2 065	3 127	3 835	4 661	6 313	6 844
Autres passifs	708	432	1 162	1 464	2 085	2 303	2 352
<b>Total du Passif</b>	<b>42 694</b>	<b>56 140</b>	<b>79 128</b>	<b>105 343</b>	<b>135 794</b>	<b>176 815</b>	<b>207 335</b>
<b>Capitaux Propres</b>							
Capital social	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Réserves	1 401	1 453	1 509	1 578	1 681	1 810	1 981
Résultats reportés	35	616	1 084	1 604	2 551	3 801	5 650
Résultat net de l'exercice	1 033	1 124	1 389	2 050	2 579	3 420	4 153
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>12 469</b>	<b>13 193</b>	<b>13 982</b>	<b>15 232</b>	<b>16 810</b>	<b>19 031</b>	<b>21 784</b>
<b>Total passif et capitaux propres</b>	<b>55 163</b>	<b>69 333</b>	<b>93 110</b>	<b>120 575</b>	<b>152 604</b>	<b>195 846</b>	<b>229 119</b>

E : Estimé

P : Prévisionnel

## 7.2.3 - Etat de Résultat Prévisionnel :

Montants exprimés en mille dinars tunisiens

	2007	2008E	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
<b>Total des produits de Leasing</b>	<b>5 565</b>	<b>6 408</b>	<b>8 224</b>	<b>11 361</b>	<b>14 700</b>	<b>19 187</b>	<b>23 284</b>
Charges financières nettes	(2 619)	(2 782)	(3 753)	(5 420)	(7 388)	(9 885)	(12 448)
Produits des placements	32						
<b>PRODUIT NET</b>	<b>2 978</b>	<b>3 626</b>	<b>4 471</b>	<b>5 941</b>	<b>7 312</b>	<b>9 302</b>	<b>10 836</b>
Charges de personnel	730	798	922	1 036	1 159	1 272	1 373
Autres charges d'exploitation	477	501	596	704	848	1 032	1 084
Dotations aux amortissements	71	74	77	74	103	147	128
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	<b>1 278</b>	<b>1 373</b>	<b>1 595</b>	<b>1 814</b>	<b>2 110</b>	<b>2 451</b>	<b>2 585</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>	<b>1 700</b>	<b>2 253</b>	<b>2 876</b>	<b>4 127</b>	<b>5 202</b>	<b>6 851</b>	<b>8 251</b>
Dotations nettes aux provisions	391	556	779	1 032	1 309	1 686	1 979
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 309</b>	<b>1 697</b>	<b>2 096</b>	<b>3 096</b>	<b>3 894</b>	<b>5 166</b>	<b>6 272</b>
Autres gains ordinaires	9	32	41	57	74	96	116
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>1 318</b>	<b>1 729</b>	<b>2 138</b>	<b>3 153</b>	<b>3 967</b>	<b>5 262</b>	<b>6 389</b>
Impôt sur les bénéfices	(285)	(605)	(748)	(1 104)	(1 389)	(1 842)	(2 236)
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 033</b>	<b>1 124</b>	<b>1 389</b>	<b>2 050</b>	<b>2 579</b>	<b>3 420</b>	<b>4 153</b>

E : Estimé

P : Prévisionnel

## 7.2.4 - Etats des flux de trésorerie prévisionnels :

Montants exprimés en mille dinars tunisiens

	2007	2008E	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>							
Encaissements reçus des clients	33 794	39 891	44 256	55 861	72 029	96 471	118 231
Décaissements pour financement de contrats de leasing	(32 695)	(39 235)	(59 413)	(72 865)	(88 559)	(119 947)	(130 036)
Intérêts payés	(2 766)	(2 782)	(3 753)	(5 420)	(7 388)	(9 885)	(12 448)
Sommes versés au personnel	(636)	(798)	(922)	(1 036)	(1 159)	(1 272)	(1 373)
Sommes versés aux fournisseurs	(389)	(443)	(474)	(507)	(543)	(581)	(621)
Impôts payés	(584)	(807)	(973)	(1 395)	(1 765)	(2 347)	(2 855)
Autres flux liés à l'exploitation	18	20	22	24	26	29	32
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités opérationnelles</b>	<b>(3 258)</b>	<b>(4 155)</b>	<b>(21 258)</b>	<b>(25 338)</b>	<b>(27 358)</b>	<b>(37 531)</b>	<b>(29 070)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>							
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	(82)	(145)	(300)	(180)	(230)	(70)	(70)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations propres	13						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations Financières	(45)						
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations Financières	8						
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>(106)</b>	<b>(145)</b>	<b>(300)</b>	<b>(180)</b>	<b>(230)</b>	<b>(70)</b>	<b>(70)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>							
Dividendes et autres distributions		(400)	(600)	(800)	(1 000)	(1 200)	(1 400)
Encaissements provenant des emprunts*	23 000	22 000	40 000	52 000	59 000	78 000	80 000
Remboursement d'emprunts	(19 915)	(16 126)	(18 900)	(26 900)	(30 112)	(38 976)	(50 200)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>3 085</b>	<b>5 474</b>	<b>20 500</b>	<b>24 300</b>	<b>27 888</b>	<b>37 824</b>	<b>28 400</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(279)</b>	<b>1 174</b>	<b>(1 058)</b>	<b>(1 218)</b>	<b>300</b>	<b>223</b>	<b>(740)</b>
Trésorerie au début de l'exercice	1 629	1 350	2 524	1 466	248	548	771
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 350</b>	<b>2 524</b>	<b>1 466</b>	<b>248</b>	<b>548</b>	<b>771</b>	<b>31</b>

E : Estimé

P : Prévisionnel

\* Les certificats de leasing de la BEST de 10 millions de dinars sont remboursés et renouvelés annuellement.

## 7.2.5 - Indicateurs de gestion et ratios prévisionnels :

Indicateurs de gestion (en 1000 dinars)	2007	2008E	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Résultat net de la période (1)	1 033	1 124	1 389	2 050	2 579	3 420	4 153
Engagements (2) (Créances issues d'opérations de leasing + Placements à court terme + Placements à long terme)	52 744	65 612	90 166	118 679	150 215	193 240	227 236
Fonds propres (avant résultat net) (3)	11 436	12 069	12 593	13 182	14 232	15 610	17 631
Capitaux propres avant affectation	12 469	13 193	13 982	15 232	16 810	19 031	21 784
Créances issues d'opérations de leasing	51 632	64 512	89 066	117 579	149 115	192 140	226 136
Créances classées (4)	9 776	8 230	7 531	8 604	10 156	12 338	14 817
Total provisions + Produits réservés (5)	6 664	6 227	6 006	7 037	8 346	10 032	12 011
Emprunts et dettes rattachées	36 883	52 686	73 786	98 886	127 774	166 798	196 598
Total bilan	55 163	69 333	93 110	120 575	152 604	195 846	229 119
Produits de leasing	5 565	6 408	8 224	11 361	14 700	19 187	23 284
Charges financières	2 619	2 782	3 753	5 420	7 388	9 885	12 448
Total charges d'exploitation	1 278	1 373	1 596	1 813	2 109	2 451	2 585
Produits nets	2 978	3 626	4 471	5 941	7 312	9 302	10 836

Ratios propres aux sociétés de leasing	2007	2008E	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	21,7%	18,4%	14,0%	11,1%	9,5%	8,1%	7,8%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	9,0%	9,3%	11,0%	15,6%	18,1%	21,9%	23,6%
Taux de créances classées (4)/(2)	18,5%	12,5%	8,4%	7,2%	6,8%	6,4%	6,5%
Ratio de couverture des créances classées (5)/(4)	68,2%	75,7%	79,8%	81,8%	82,2%	81,3%	81,1%

Ratios de structure	2007	2008E	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Capitaux propres avant affectation/Total bilan	22,6%	19,0%	15,0%	12,6%	11,0%	9,7%	9,5%
Emprunts et dettes rattachés/Total bilan	66,9%	76,0%	79,2%	82,0%	83,7%	85,2%	85,8%
Créances issues d'opérations de leasing /Total bilan	93,6%	93,0%	95,7%	97,5%	97,7%	98,1%	98,7%
Emprunts et dettes rattachés + dettes envers la clientèle / Créances issues d'opérations de leasing	73,1%	83,2%	84,0%	85,1%	86,5%	87,5%	87,6%

Ratios de gestion	2007	2008E	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Charges de personnel/Produits nets	24,5%	22,0%	20,6%	17,4%	15,9%	13,7%	12,7%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	26,0%	30,0%	35,5%	45,1%	51,4%	59,6%	61,5%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/Produits nets)	42,9%	37,9%	35,7%	30,5%	28,8%	26,3%	23,9%
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées/Produits nets	13,1%	15,3%	17,4%	17,4%	17,9%	18,1%	18,3%

Ratios de rentabilité	2007	2008E	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	9,0%	9,3%	11,0%	15,6%	18,1%	21,9%	23,6%
ROA (Résultat net/Total bilan)	1,9%	1,6%	1,5%	1,7%	1,7%	1,7%	1,8%
Résultats net/Produits nets	34,7%	31,0%	31,1%	34,5%	35,3%	36,8%	38,3%
Produits de leasing/Créances Issues des opérations de leasing	10,8%	9,9%	9,2%	9,7%	9,9%	10,0%	10,3%
Produits nets/Total bilan	5,4%	5,2%	4,8%	4,9%	4,8%	4,7%	4,7%

E : Estimé

P : Prévisionnel

## 7.2.6 - Evolution Prévisionnelle des créances classées

(En MD)

Année	2007	2008E	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
<b>Total des créances</b>	<b>57,843</b>	<b>67,748</b>	<b>92,531</b>	<b>123,076</b>	<b>155,921</b>	<b>200,631</b>	<b>236,606</b>
Créances courantes	48,067	59,518	85,000	114,472	145,765	188,293	221,788
<b>Créances classées de l'année (1)</b>	<b>9,776</b>	<b>8,230</b>	<b>7,531</b>	<b>8,604</b>	<b>10,156</b>	<b>12,338</b>	<b>14,817</b>
Total des provisions de l'année (N-1)	7,280	6,671	6,227	6,006	7,037	8,346	10,032
Dotations aux provisions de l'année	0,391	0,556	0,779	1,032	1,309	1,686	1,979
Total des Provisions (2)	6,664	6,220	5,999	7,031	8,340	10,026	12,005
<b>Taux de couverture (2)/(1)</b>	<b>68,2%</b>	<b>75,6%</b>	<b>79,7%</b>	<b>81,7%</b>	<b>82,1%</b>	<b>81,3%</b>	<b>81,0%</b>

## 7.2.7 - Tableau d'amortissement des emprunts obligataires émis par l'AIL :

(En 1000 DT)

Emprunts		2008	2009	2010	2011	2012	2013
AIL 2005	Intérêts	390,0	260,0	130,0	-	-	-
	Capital	2 000,0	2 000,0	2 000,0	-	-	-
AIL 2007	Intérêts	687,5	550,0	412,5	275,0	137,5	-
	Capital	2 000,0	2 000,0	2 000,0	2 000,0	2 000,0	-
AIL 2008	Intérêts	-	650,0	520,0	390,0	260,0	130,0
	Capital	-	2 000,0	2 000,0	2 000,0	2 000,0	2 000,0
AIL 2009-1	Intérêts	-	-	650,0	520,0	390,0	260,0
	Capital	-	-	2 000,0	2 000,0	2 000,0	2 000,0
<b>Total des remboursements</b>		<b>5 077,5</b>	<b>7 460,0</b>	<b>9 712,5</b>	<b>7 185,0</b>	<b>6 787,5</b>	<b>4 390,0</b>

Ce tableau tient compte des emprunts déjà émis par l'AIL et de l'emprunt obligataire objet du présent prospectus mais ne prend pas en considération les emprunts obligataires non encore émis.

## 7.2.8 - Etats des cashflows prévisionnels :

(En 1000 DT)

Année	2007	2008E	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Résultat Net	1 033	1 124	1 389	2 050	2 579	3 420	4 153
Dotations aux amortissements	71	74	77	74	103	147	128
Dotations aux provisions	391	556	779	1032	1309	1686	1979
<b>Cash flows prévisionnels</b>	<b>1 495</b>	<b>1 754</b>	<b>2 245</b>	<b>3 156</b>	<b>3 991</b>	<b>5 253</b>	<b>6 260</b>

E : Estimé

P : Prévisionnel



## Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers prévisionnels :

*Finor*

**NEXIA**  
INTERNATIONAL

Immeuble International City Center – Tour des  
bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.  
Tél : 70 728 450 Fax : 70 728 405  
E-mail finor@planet.tn

 **Financial  
Auditing &  
Consulting**

22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana

Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215  
E-mail : neji.fac@planet.tn

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES**

#### **MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE**

Nous avons examiné les projections financières de l'ARAB INTERNATIONAL LEASE couvrant la période 2008-2013, telles qu'annexées au présent rapport, selon les Normes Internationales de Missions d'Assurance applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces projections et les hypothèses présentées dans la note 3 sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité de la direction.

Ces projections ont été préparées pour émettre un emprunt obligataire de 10 millions de dinars. Les projections ont été préparées sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que ces projections ne peuvent pas être utilisées à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les projections, étant toutefois rappelé qu'elles reposent sur des hypothèses théoriques. A notre avis, ces projections sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et les états de résultats prévisionnels sont présentés conformément au système comptable des entreprises.

Même si les événements sous-tendant les hypothèses retenues se produisent, les réalisations peuvent néanmoins différer des projections de manière significative, dès lors que tous les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 28 novembre 2008

**Les Commissaires aux Comptes**

**FINOR**

**Mustapha MEDHIOUB**



**F.A.C**

**Mohammed Néji HERGLI**



Société Anonyme au capital de 10 000 000 de dinars  
 Siège social : 11, Rue Hédi Nouira - 1001 TUNIS-  
 R.C. : N° B111820/1996

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 23/12/1996  
 Objet : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche ou de services.  
 AIL est notée, sur l'échelle nationale, BBB+ (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 (tun) à court terme par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 24 mars 2008

**EMPRUNT OBLIGATAIRE AIL 2009-1  
 DE 10 000 000 DE DINARS**

Divisé en 100.000 obligations de 100 dinars chacune  
 Emis par appel public à l'épargne  
 Taux d'intérêt : 6, 5% brut l'an  
 Durée : 5 ans

Remboursement annuel constant à partir de la première année

**La présente émission a reçu la note «BBB+(tun)» à long terme avec perspective d'évolution « Stable » par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 12 décembre 2008**

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2008  
 Délibération du Conseil d'Administration du 5 novembre 2008

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER N° .....0.9.- 0.6.37..... du ..08.JAN.2009.....

Notice légale publiée au JORT n° 06 du 10/01/2009

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° .....**

Je (nous) soussigné(s) (Nom Prénom).....  
 Pièce d'identité.....Sexe<sup>(1)</sup> M  F   
 Agissant pour le compte de ..... Qualité.....  
 Nationalité ..... Profession .....  
 Adresse .....

Déclare (ons) souscrire à : (en toutes lettres) ..... obligations nominatives de l'emprunt "AIL 2009-1", déposées chez .....<sup>(2)</sup>, en gestion libre  / compte géré <sup>(1)</sup>, au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance unique en intérêts à partir du **23/02/2009** et remboursables annuellement le **23 février** à raison de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale majorée des intérêts annuels échus calculés au taux de 6, 5% brut l'an.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes d'obligations ci-dessus indiqués.

Cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tout moyen pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) <sup>(1)</sup> :

- en espèces  
 par chèque n° ..... du ..... tiré sur ..... Agence .....  
 par virement en date du ..... effectué sur mon (notre) compte n° ..... ouvert à ..... Agence .....

la somme de (en toutes lettres) .....  
 représentant le montant des obligations souscrites, soit ..... Obligations.

*Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession,  
 le second servant de souche*

Tunis, le ..... 2009

Signature <sup>(3)</sup>

(1) Cocher la case correspondante

(2) Indiquer le nom du dépositaire

(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite " Lu et Approuvé "

Société Anonyme au capital de 10 000 000 de dinars  
 Siège social : 11, Rue Hédi Nouira - 1001 TUNIS-  
 R.C. : N° B111820/1996

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 23/12/1996

Objet : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche ou de services.

AIL est notée, sur l'échelle nationale, BBB+ (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 (tun) à court terme par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 24 mars 2008

**EMPRUNT OBLIGATAIRE AIL 2009-1  
 DE 10 000 000 DE DINARS**

Divisé en 100.000 obligations de 100 dinars chacune

Emis par appel public à l'épargne

Taux d'intérêt : 6, 5% brut l'an

Durée : 5 ans

Remboursement annuel constant à partir de la première année

**La présente émission a reçu la note «BBB+(tun)» à long terme avec perspective d'évolution « Stable » par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 12 décembre 2008**

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2008  
 Délibération du Conseil d'Administration du 5 novembre 2008

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER N° ..... **0.9 - 0.6.37** ..... du ... **08 JAN 2009** .....

Notice légale publiée au JORT n° 06 du 10/01/2009

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° .....**

Je (nous) soussigné(s) (Nom Prénom).....  
 Pièce d'identité.....Sexe<sup>(1)</sup> M  F   
 Agissant pour le compte de ..... Qualité.....  
 Nationalité ..... Profession .....  
 Adresse .....

Déclare (ons) souscrire à : (en toutes lettres) ..... obligations nominatives de l'emprunt "AIL 2009-1", déposées chez .....<sup>(2)</sup>, en gestion libre  / compte géré <sup>(1)</sup>, au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance unique en intérêts à partir du **23/02/2009** et remboursables annuellement le **23 février** à raison de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale majorée des intérêts annuels échus calculés au taux de 6, 5% brut l'an.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes d'obligations ci-dessus indiqués.

Cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tout moyen pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)<sup>(1)</sup> :

- en espèces  
 par chèque n° ..... du ..... tiré sur ..... Agence .....  
 par virement en date du ..... effectué sur mon (notre) compte n° ..... ouvert à ..... Agence .....

la somme de (en toutes lettres) .....  
 représentant le montant des obligations souscrites, soit ..... Obligations.

*Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession,  
 le second servant de souche*

Tunis, le ..... 2009

Signature<sup>(3)</sup>

(1) Cocher la case correspondante

(2) Indiquer le nom du dépositaire

(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite " Lu et Approuvé "